Maison de l'Emploi et de la Formation
du Pays de la Région Mulhousienne

Mai 2012

DIAGNOSTIC TERRITORIAL PARTAGÉ 2012

RÉDUIRE les freins culturels et sociaux à l'accès à l'emploi

ACCUEILLIR et accompagner des personnes à la recherche d'un emploi

DÉVELOPPER une stratégie partagée

ANIMER la gestion territoriale des emplois et des compétences

CONTRIBUER au développement local

SOMMAIRE

DE QUELLE CRISE PARLE-T-ON ? Pages 7 à 11

UNE CRISE STRUCTURELLE

Le modèle alsacien en crise
- La rupture des années 2000
- Le tissu mulhousien est durement impacté
- Plus durement que le reste de l'Alsace

LA CRISE TOUCHE TOUS LES SECTEURS

La crise n'est pas qu'industrielle
- Aucun secteur industriel n'est épargné
- Le secteur tertiaire ne va guère mieux

UNE QUESTION CENTRALE : L'EMPLOI Pages 12 à 19

UNE QUESTION DE QUALIFICATION

Trop d'ouvriers sans qualification
- Les CSP se renouvellent trop lentement
- Les ouvriers peu qualifiés sont précarisés
- Tout comme les employés du commerce et des services
- D'où un chômage de masse dans des métiers peu porteurs

La ressource que constituent les emplois frontaliers est menacée
- La question linguistique
- Des qualifications en forte évolution

LE CHOMAGE RENVOIE A LA FORMATION DE LA POPULATION

Le niveau de formation n'est plus adapté
- Le CAP ne garantit plus l'accès à l'emploi
- La faiblesse du niveau des jeunes est alarmante
- Corollaire : le taux de chômage des jeunes est important

Avec la crise, le chômage progresse à nouveau
- L'ancienneté au chômage s'accroît
- Les plus de 50 ans plus durement touchés ?

POTENTIELS ET LIMITES DE L'ECONOMIE LOCALE Pages 20 à 29

UN DYNAMISME CERTAIN

Un tissu entreprenant existe localement
- Des défaillances dans la moyenne nationale
- Des créations supérieures au niveau alsacien

Insuffisant et peu créateur d'emplois
- Le stock d'établissements croît trop lentement
- Les créations sont artificiellement gonflées
- Au final : des créations d'entreprises sans création d'emploi
- Que sont devenues les ETI ?

RECHERCHE ET INNOVATION

Un potentiel innovant existe
- Une université et des laboratoires bien évalués
- Les dépôts de brevets sont en nombre croissant
- Un nombre croissant d'entreprises innovantes
- De nombreux pôles de compétitivité et compétences

Un positionnement problématique
- Les interfaces en question
- La question du choix entre high et low tech
- La haute technologie absente du territoire
- Place aux activités de moyenne technologie

Un problème urgent : l'hyperspécialisation de l'économie locale
- L'économie repose sur quelques activités
- L'activité industrielle est concentrée dans 5 secteurs d'activités
- Le problème est moindre dans le tertiaire
- Le déficit est marqué dans les activités à forte valeur ajoutée

L'INSCRIPTION DANS DES RESEAUX PHYSIQUES

Une connectivité remarquable
- Des réseaux denses
- Une région métropolitaine de poids

Quelle inscription dans les réseaux symboliques ?
- Oublier des atouts qui n'en sont pas
- Le développement n'a plus de base clairement identifiée

L'ATTRACTIVITE EN QUESTION

Pages 30 à 37

UNE FAIBLE CAPACITE A RETENIR SA POPULATION

Le territoire perd ses talents
- Le solde migratoire est déficitaire
- L'attractivité est dirigée vers certains publics
- L'attractivité est très différenciée selon les communes

UNE FAIBLE CAPACITE A RETENIR SES ENTREPRISES

Plus de départs que d'arrivées
- Un déficit de 88 établissements en 5 ans
- Commerce et transport/logistique largement déficitaires

DEUX CONSEQUENCES

Un territoire qui s'appauvrit
- Moins de foyers fiscaux imposables
- La situation se dégrade
- Les inégalités s'accroissent entre communes

Un territoire clivé
- La répartition socio-spatiale est inégalitaire
- Une métropole mulhousienne ?

SYNTHESE ET CONCLUSION

Pages 38 à 42

A NOUVELLE ECONOMIE, NOUVEAUX ENJEUX

- Favoriser le développement de l'innovation
- Renforcer la gouvernance économique
- Organiser le territoire économique pour le rendre lisible
- Développer l'économie résidentielle

AVANT PROPOS

Depuis plusieurs années, les institutions et acteurs locaux se sont dotés de nombreux observatoires qui ont permis de dresser progressivement un portrait socio-économique du territoire, de cerner certaines de ses caractéristiques fondamentales. A cela s'ajoute de nombreuses études réalisées notamment par l'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne et la Maison de l'Emploi et de la Formation, qui ont contribué à une meilleure connaissance du territoire.

Mais les informations collectées dans ces observatoires et études restent trop sectorielles, éparses, pour supporter une vision dynamique du territoire et de ses évolutions. Les approches adoptées, le plus souvent thématiques, ne permettent que difficilement de mettre les informations en relation les unes avec les autres.

C'est pourquoi il a semblé souhaitable de construire un document d'un type nouveau, centré sur les grandes problématiques auxquelles est confronté le territoire.

A l'heure où l'agglomération de Mulhouse élabore sa stratégie de développement économique, où la communauté de communes Porte de France Rhin Sud réfléchit à son avenir économique, il était nécessaire de proposer une vision globale du territoire qui permette à la fois de cerner, sans complaisance aucune, les difficultés auxquelles il est confronté et de proposer des pistes de réflexion pour y remédier.

Telle est l'ambition de ce document à vocation diagnostique.

De quelle crise parle-t-on ?

Le territoire de la région mulhousienne est en crise. C'est un constat de plus en plus largement accepté et la réunion du CESER d'Alsace [1] du 19 octobre 2011 n'a pas éludé la question. Une fausse bonne idée serait de penser que la crise ne date que de 2008 et l'explosion de la bulle spéculative. En fait, le tournant fut pris dès le tout début de la décennie 2000. Pourquoi une prise de conscience tardive ?

UNE CRISE STRUCTURELLE

Le « modèle » alsacien en crise

La rupture des années 2000

L'Alsace constituait un modèle souvent cité en référence pour sa réussite. Les emplois industriels s'effondraient dans les bassins industriels historiques (le Nord-Pas-de-Calais par exemple) mais se maintenaient voire se développaient en Alsace. La situation était donc rassurante.

Les investissements étrangers et notamment allemands étaient importants et constituaient un socle pour le développement économique du territoire. Une certaine proximité culturelle, le comportement exemplaire des salariés, leur formation qui privilégiait l'alternance, venaient compléter le tableau et donnaient des gages quant à la poursuite du mouvement.

Evolution des actifs de 25 à 54 ans ayant un emploi.
Source INSEE, recensement de la population, 2008

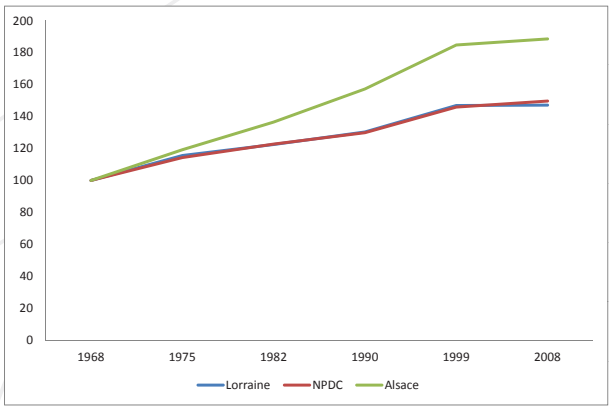

Ce graphique représente l'évolution en base 100 : 1999 des actifs ayant un emploi aux différents recensements. L'Alsace connait une croissance nettement plus forte de ses actifs occupés jusqu'au recensement de 1999. L'accroissement atteint 85% contre 46 et 47% pour le Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine. On remarque toutefois un tassement de la progression à compter de 1999.

Les apparences étaient trompeuses car depuis le début de la décennie 2000, l'Alsace -le problème déborde largement le territoire mulhousien- présente des performances moindres que le Nord Pas-de-Calais quant aux évolutions de l'emploi salarié.

Evolution en base 100 : 1999 des effectifs salariés du champ marchand. *Source UNISTATIS*

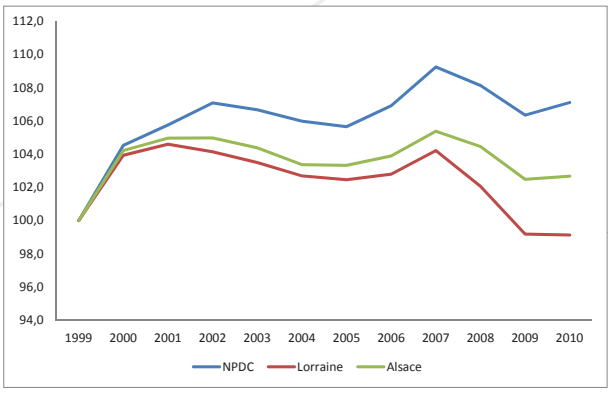

Les effectifs salariés de la région Alsace entre 1999 et 2010 n'ont augmenté que de 2,7%, quand ceux de la région Nord-Pas-de-Calais ont crû de 7,1%. Depuis le pic de 2007 (soit avant la crise de 2008), les effectifs ont reculé de 2,6% en Alsace alors que le recul n'est que de 2% dans le Nord-Pas-de-Calais. La plus mauvaise situation revient à la Lorraine où les effectifs ont baissé de 5%.

Plusieurs raisons sont communément avancées pour expliquer ces difficultés. La première est une réorientation des investissements étrangers vers d'autres technologies et d'autres territoires (les nanotechnologies en Rhônes-Alpes par exemple). La seconde prend acte du fait que l'Alsace est concurrencée dans son rôle de sous-traitant des entreprises allemandes par les pays de l'est européen et par l'Asie. Une troisième explication, plus générale, insiste sur le manque d'investissements et un positionnement des produits en milieu de gamme peu favorable.

A LIRE *:*
[1] *CESER, « Synthèse de la 1ère Agora de l'économie », 19 octobre 2011*

Le tissu économique mulhousien est durement impacté

Localement, l'essor important des activités commerciales, notamment dans les communes du Bassin Potassique touchées par la fermeture des mines, a contribué à des créations d'emploi et à ainsi maintenir un taux de chômage bas dans la région mulhousienne, ce qui confortait l'apparent succès du « modèle » mulhousien.

De manière plus factuelle, le succès de la gamme Peugeot avec notamment la 206 au milieu de la décennie, a boosté les effectifs de PSA et donc l'emploi industriel local. Cela a contribué à masquer la réalité qui est celle d'un renversement de tendance dès le début de la décennie 2000.

Evolution des effectifs salariés du champ marchand.
Source Pôle emploi.

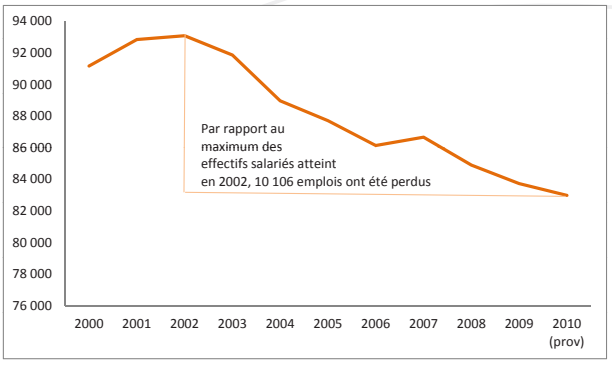

Plus durement impacté que le reste de l'Alsace

De 2000 à 2010, l'Alsace a perdu 1,5% de ses effectifs salariés privés. Dans le même temps la Région Mulhousienne en a perdu 9%, soit un total de 8 194 postes.

Evolution des effectifs salariés du champ marchand, en Alsace et dans la Région Mulhousienne. *Source Pôle emploi.*

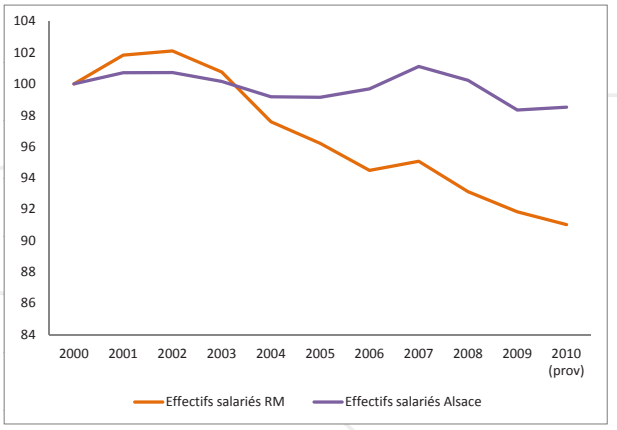

LA CRISE TOUCHE TOUS LES SECTEURS

La crise n'est pas qu'industrielle

Aucun secteur industriel n'est épargné [2]

Les activités industrielles sont certes en première ligne des pertes d'emplois avec plus de 9 000 postes salariés perdus. Une analyse détaillée des évolutions de l'emploi salarié industriel montre que seuls deux types d'activités ont réussi à créer quelques emplois sur la période 2000/2010 : la production et distribution d'électricité, d'eau, de gaz et la gestion des déchets. Toutes les autres activités industrielles ont perdu de l'emploi.

Les plus grosses pertes se trouvent dans le textile, dans la chimie de même que dans la fabrication de matériel de transport (PSA et les équipementiers) qui a perdu 3 700 emplois. Enfin, les pertes se trouvent aussi dans la fabrication de machines et d'équipements industriels, qui est un secteur véritablement sinistré et sur l'avenir duquel il conviendrait de s'interroger.

Evolution en base 100 : 2000 des effectifs salariés de l'industrie.
Source Pôle emploi, UNISTATIS

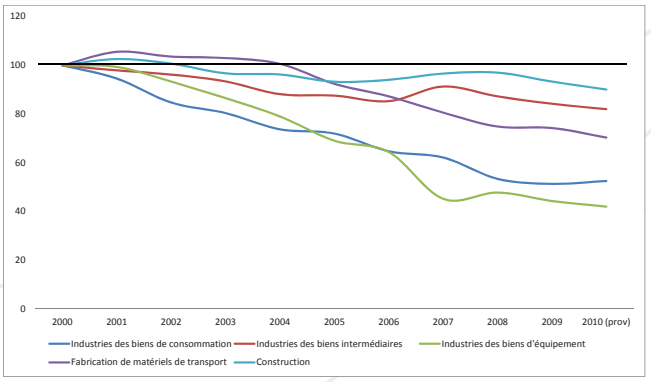

Pour simplifier, les activités industrielles ont été regroupées par grands domaines. Aucun de ces domaines n'a réussi à au moins maintenir ses effectifs de 2000. Le décrochage des industries des biens de consommation et d'équipements est brutal. Les effectifs y ont baissé de 50 et 60%.

Activités industrielles dans lesquelles l'emploi salarié privé a baissé de 2000 à 2010, région mulhousienne	Evolution des salariés privés		Activités industrielles dans lesquelles l'emploi salarié privé a augmenté de 2000 à 2010, région mulhousienne
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons etc.	-616		
Fabrication de textiles, ind de l'habilt, ind du cuir etc	-1099		
Industrie pharmaceutique	-66		
Fabrication de produits informatiques, électron et optiques	-336		
Solde	**-2117**		
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	-260	99	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur etc
Cokéfaction et raffinage	0	37	Prod et distri d'eau ; assainissement, gestion des déchets etc
Industrie chimique	-835		
Fab. de produits en caoutchouc, prodts minéraux non métal	-36		
Métallurgie et fabrication de produits métalliques	-199		
Industries extractives	-19		
Autres ind manuf ; maintenance	-112		
Solde	**-1325**		
Fabrication d'équipements électriques	-9		
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	-1386		
Solde	**-1395**		
Fabrication de matériels de transport	**-3707**		
Construction	**-681**		
Solde général	**-9225**		

Source Pôle emploi, UNISTATIS

L'incapacité du territoire à créer de l'emploi ne relève donc pas seulement d'une problématique industrielle. Les activités de commerce et de services marchands sont également fort peu dynamiques en terme de création d'emplois.

A LIRE :
[2] Aperçu de la désindustrialisation dans la région mulhousienne, *AURM, 2011*

Le secteur tertiaire ne va guère mieux

L'idée selon laquelle il y aurait basculement des emplois du secondaire vers le tertiaire n'est pas ici vérifiée. Les activités tertiaires, sur la période 2000/2010 n'ont au total créé qu'un peu plus de 1 000 emplois salariés privés.

Là aussi, un examen détaillé s'impose.

• L'emploi tertiaire n'a progressé que dans les activités relevant essentiellement du champ non marchand. Dans le champ de la santé et de l'action sociale, 2 500 postes salariés ont été créés. Les autres groupes d'activités perdent de l'emploi.

• Dans les services plutôt tournés vers les entreprises : 988 emplois salariés ont été perdus. Cela est d'autant plus dommageable qu'il s'agit souvent d'activités créatrices de valeur ajoutée et fournisseuses d'emplois de qualité. A l'heure où les services aux entreprises prennent une importance croissante du fait de l'externalisation des fonctions (après le nettoyage et le gardiennage etc., même la maintenance est externalisée), il est essentiel de maintenir et développer un réseau de services qui participent de l'attractivité territoriale.

• Même chose pour le commerce et autres services essentiellement tournés vers les particuliers (tels que l'hébergement et la restauration) qui ont également perdu des emplois (470).

Dans le commerce stricto sensu, il faut s'attendre à ce que le mouvement de « rationalisation » continue. D'une part, parce que la concurrence se fait plus rude en Sud Alsace [3] ; d'autre part parce que le modèle traditionnel de la grande distribution s'essouffle. Troisièmement, parce que les techniques évoluent et permettent de réduire le personnel (caisses automatiques, etc). Enfin, parce que les comportements d'achat évoluent (e-commerce). Il est donc probable que l'on assistera à des modifications profondes des emplois dans le commerce dans les années à venir [4].

Enfin, il faut noter que l'organisation des espaces commerciaux dans la Région Mulhousienne se fait au détriment de la ville centre, sous dotée, et de ce fait peu attractive [5].

Evolution en base 100 : 2000 des effectifs salariés du commerce et des services. *Source UNISTATIS*

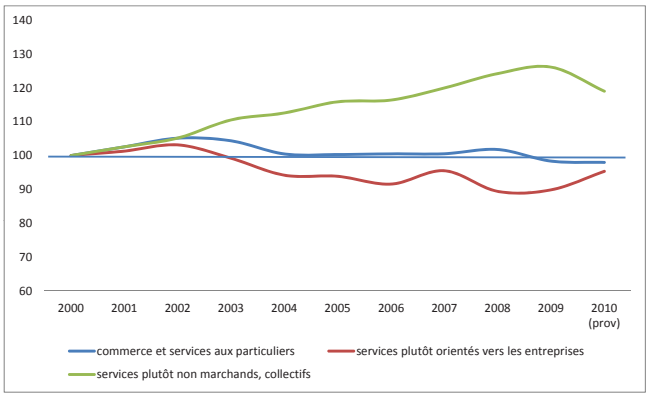

Les activités tertiaires ont été regroupées en 3 grands ensembles selon qu'elles s'adressent plutôt aux particuliers et relèvent du champ marchand (commerce, hôtellerie-restauration...), qu'elles s'adressent plutôt aux entreprises (activités juridiques, comptables, services de soutien aux entreprises...) ou encore qu'elles relèvent plutôt du champ non marchand : santé, action sociale, activités récréatives.... Seules ces dernières gagnent de l'emploi entre 2000 et 2010.

A LIRE :

[3] Charte de développement commercial de la Région Mulhousienne

[4] Diagnostics sectoriels, *MEF/AURM, 2011*

[5] L'attractivité résidentielle des agglomérations françaises», Hervé Alexandre, François Cusin et Claire Juillard, Paris Dauphine, juillet 2010

Activités tertiaires dans lesquelles l'emploi salarié privé a baissé entre 2000 et 2010	Evolutions de l'emploi salarié		Activités tertiaires dans lesquelles l'emploi salarié privé a augmenté entre 2000 et 2010
Commerce ; réparation d'auto et de moto	-433	197	Hébergement et restauration
Activités financières et d'assurance	-351	117	Activités immobilières
solde	**-470**		
Transports et entreposage	-453	25	Télécommunications
Edition, audiovisuel et diffusion	-446	159	Activités informatiques et services d'information
Autres activités spécialisées, scientifet techniques	-311	448	Act. juridiques, comptables, de gestion, d'ingénierie etc
Activités de services administratifs et de soutien	-462	52	Recherche-développement scientifique
Solde	**-988**		
Administration publique	-316	67	Enseignement
Arts, spectacles et activités récréatives	-58	637	Activités pour la santé humaine
		1989	Hébergement médico-social, action sociale
		181	Autres activités de services
Solde		**2500**	
Solde général	**1042**		**emplois salariés privés supplémentaires**

Source Pôle emploi, UNISTATIS

L'évolution des commerces dans les cantons du sud Alsace

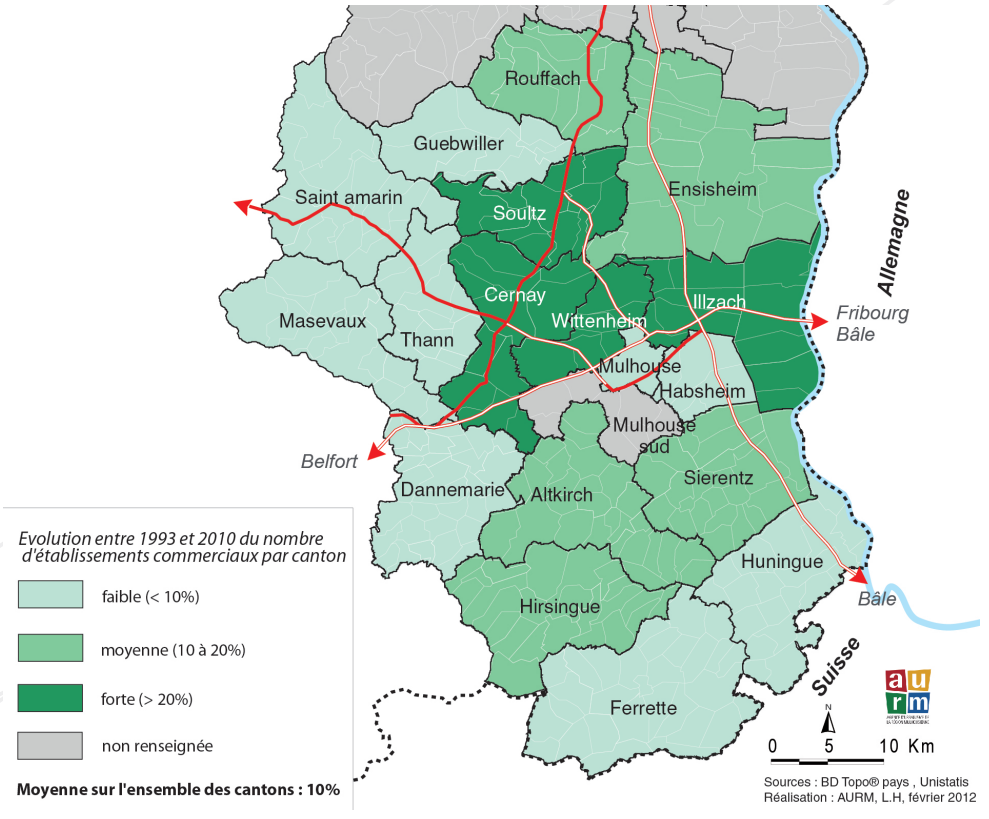

Sur le plan du commerce, la ville centre est concurrencée d'une part, par sa périphérie immédiate (Illzach, Wittenheim) qui a des taux de croissance des établissements commerciaux très importants : 45 et 36% entre 1993 et 2010 ; mais aussi par des territoires plus « lointains » où ont émergé des pôles commerciaux. A titre d'exemple, dans le canton de Cernay, la croissance des commerces atteint 32%, 35% pour celui de Soultz, 20% pour ceux de Sierentz et Hirsingue...

A noter que, de manière générale, la croissance des effectifs salariés est plus que proportionnelle à celle des établissements (14% contre 10%), ce qui traduit une tendance à la croissance de taille des commerces, le modèle « super et hyper » se diffuse largement au-delà des grands pôles urbains. 87 supermarchés et 12 hypermarchés existaient en 1993 dans le Haut-Rhin, ils sont maintenant au nombre de 110 et 25.

L'un des résultats de ces évolutions est que la ville centre est sous équipée en matière de commerces et que l'intensité commerciale pour 1 000 habitants est l'une des plus faibles qui soient : 6,1. Seule, parmi les villes de taille équivalente, Orléans a un plus mauvais score : 5,4 commerces pour 1 000 habitants. Même élargie à l'échelle de l'unité urbaine (3), Mulhouse fait partie des 10 unités urbaines à la plus faible densité commerciale.

Une question centrale : l'emploi

L'un des problèmes majeurs de la Région Mulhousienne est le chômage qui touche, à la fin de l'année 2011, 10,4% de la population. Le différentiel avec la France métropolitaine ne cesse de s'accroître.
Cette situation est sans aucun doute à mettre au compte d'une relative désindustrialisation qui ne touche d'ailleurs pas que la Région Mulhousienne. Mais un facteur aggravant joue ici : la population se renouvelle peu. La part des ouvriers reste plus importante qu'ailleurs et surtout, le niveau de qualification et de formation de la population ne semble plus adapté.

UNE QUESTION DE QUALIFICATION

Trop d'ouvriers sans qualification

Les CSP se renouvellent trop lentement

Les catégories socioprofessionnelles ont assez nettement évolué entre les recensements de 1999 et 2008. La part des cadres et autres catégories sociales dites supérieures est un peu plus importante et la part des ouvriers et employés dans la population est un peu plus faible. Néanmoins, le progrès des CSP+ et le recul des employés et des ouvriers sont plus faibles qu'en France, ce qui contribue à alimenter l'image d'un territoire industriel et d'une population ouvrière. Le renouvellement des CSP s'opère, mais plus lentement que ce qui est constaté sur l'ensemble du territoire national.

Ce n'est pas un problème spécifique à Mulhouse et sa région. Paris absorbe 20% des cadres français. Viennent ensuite les plus grandes métropoles (Lyon, Marseille...). Les villes et agglomérations de petite et moyenne tailles[6] peinent de manière générale à suivre le mouvement, à offrir la même attractivité. La relative faiblesse des cadres est généralement perçue comme un handicap dans une économie de la connaissance et la part élevée des ouvriers dans la population est communément corrélée avec un taux de chômage élevé.

Ce qui est en cause n'est pas le fait d'avoir beaucoup d'ouvriers sur un territoire (voir la part des ouvriers dans la population allemande) mais d'avoir des ouvriers trop peu qualifiés.

Evolution du taux de chômage dans la zone d'emploi de Mulhouse de 1999 à fin 2010. *Source : DIRECCTE*

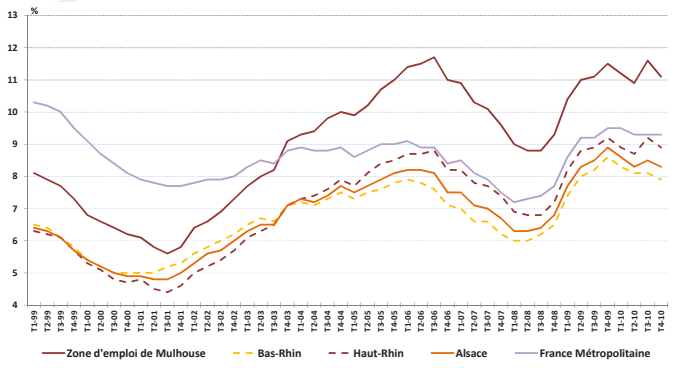

Le taux de chômage de la zone d'emploi de Mulhouse était, depuis 1999, supérieur à celui de l'Alsace, mais restait inférieur au niveau national. A compter du 3ème trimestre 2003, le taux de chômage local est devenu supérieur au taux national, avec une croissance très forte jusqu'au 3ème trimestre 2006. Une amélioration de la situation a ensuite succédé. Celle-ci a pris fin avec la crise, au second semestre 2008.

Besoins en main d'oeuvre par niveau de qualification. *Source : Pôle emploi*

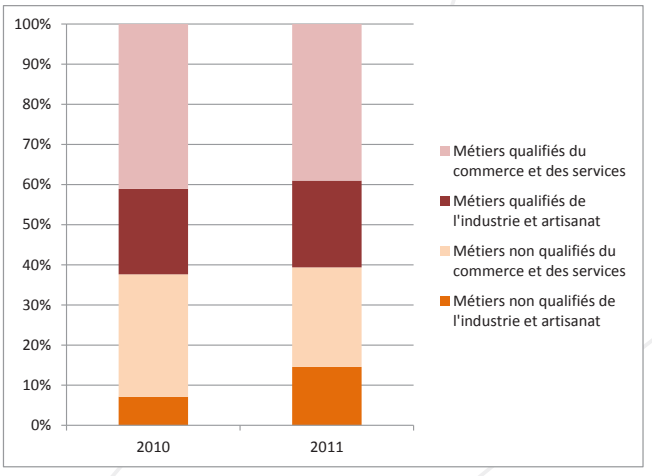

L'enquête Besoins en Main d'Oeuvre ne doit pas être prise au pied de la lettre, il s'agit à un moment T de l'opinion des chefs d'entreprise. Néanmoins, elle indique une tendance à la recherche de personnel qualifié. A noter la faible part des projets de recrutement dans les activités industrielles : 36,22% dont 40% pour des emplois non qualifiés.

Nombre et part des ouvriers selon leur qualification dans la Région Mulhousienne. *Source INSEE, RP 2008*

INSEE RP	2008	
	Nb	en %
Ouvriers qualifiés	18811	61,6
Ouvriers non qualifiés	11747	38,4
Total ouvriers	**30558**	**100**
Population active	111 145	
Part des ouvriers		**27,5**

Entre 1999 et 2008, dans la Région Mulhousienne, la part des CSP+ (artisans, commerçants, chefs d'entreprise et cadres supérieurs) a augmenté de 0,8 point tandis que celle des ouvriers et employés régressait de 1,5 point. Mais la part des CSP+ reste inférieure de 2,6 points à leur part en France et celle des ouvriers et employés reste supérieure de 4 points. La représentation des ouvriers dans la population de la Région Mulhousienne a donc peu évolué alors que la part des CSP+ a relativement regressé : l'écart avec la France était de 1,8 point, il est maintenant de 2,6 points.

Nombre et part des CSP+ et des ouvriers/employés aux recensements de 1999 et 2008.

Source : RP INSEE 1999

	CSP+	En % du total	Employés/ ouvriers	En % du total
Région Mulhousienne	16 849	8,4	71 740	35,8
Haut-Rhin	46 088	8,1	208 962	36,8
Alsace	126 652	9,1	501 313	35,9
France	4 824 192	10,2	14 869 224	31,3

Source : RP INSEE 2008

	CSP+	En % du total	Employés/ ouvriers	En % du total
Région Mulhousienne	19 323	9,2	72 199	34,3
Haut-Rhin	57 104	9,4	213 204	35,1
Alsace	159 474	10,6	512 539	34,1
France	5 987 632	11,8	15 386 428	30,3

Evolution en base 100 : 2007 des projets de recutement d'ouvriers qualifiés et non qualifiés déclarés lors des enquêtes BMO. *Source Pôle emploi.*

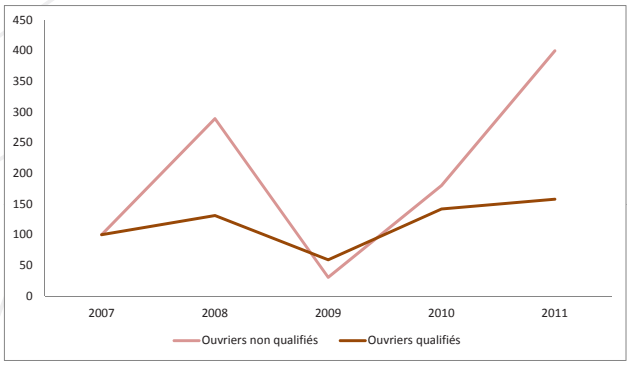

Ce graphique met en lumière la très grande sensibilité des projets de recrutement pour des emplois d'ouvriers non qualifiés. Les variations des projets pour les emplois qualifiés sont assez faibles, alors que celles des personnes non qualifiées sont plus importantes. Avec la crise, les projets de recrutement s'effondrent et dès qu'une reprise s'amorce, ils repartent en flèche.

Les ouvriers peu qualifiés sont précarisés

La précarisation des emplois les moins qualifiés peut être illustrée avec l'évolution des projets de recrutement déclarés par les chefs d'entreprise, où la sensibilité des emplois industriels ouvriers non qualifiés est beaucoup plus forte. Tout se passe comme si les entreprises industrielles avaient leur stock d'ouvriers qualifiés, permanent, qui se renouvelle relativement peu, et recouraient en cas de besoin à une main d'oeuvre flexible, en CDD ou intérim[7].

Tout comme les employés du commerce et des services

Il ne faudrait cependant pas oublier que cette précarité croissante ne concerne pas seulement l'industrie. Le commerce et les activités tertiaires sont encore plus concernés. Le taux de rotation de leurs effectifs est nettement supérieur à celui de l'industrie[8].

Celui ou celle qui cherche à s'insérer sur le marché du travail est donc face à une alternative. Soit s'orienter vers l'industrie où en règle générale l'emploi reste plus stable, mais de ce fait l'emploi stable y est rare et la condition pour y accéder est la qualification. Soit s'orienter vers le tertiaire, qui offre plus d'opportunités, mais aussi des emplois beaucoup moins stables.

D'où un chômage de masse dans des métiers peu porteurs

10 métiers, généralement d'assez bas niveau de qualification (nettoyage, mise en rayon, manoeuvre du BTP...), concentrent un tiers des demandes d'emploi entrant dans le dispositif Pôle emploi. Pour 9 de ces 10 métiers, l'offre d'emploi est rare.

Il est donc logique que ces métiers concentrent également 63% des demandeurs d'emploi « en fin de mois ».

Ce qui caractérise les métiers où l'offre est assez abondante et qui, par conséquent, représentent une faible part des chômeurs, est d'être des emplois qualifiés, pour lesquels des difficultés réelles à recruter peuvent exister, y compris pour des métiers industriels.

A LIRE :

[6] Les villes moyennes en perdition ? Population et avenir, n° 706, Janvier-février 2012
L'avenir des villes industrielles de taille moyenne, *AURM, 2011*

[7] La mécanique du XXIe siècle, *MEF/AURM, 2009*

[8] Les dynamiques contrastées du marché du travail, *MEF/AURM 2011*

Répartition des offres et des demandes entrantes en fonction du ratio offre / demande. *Source Pôle emploi*

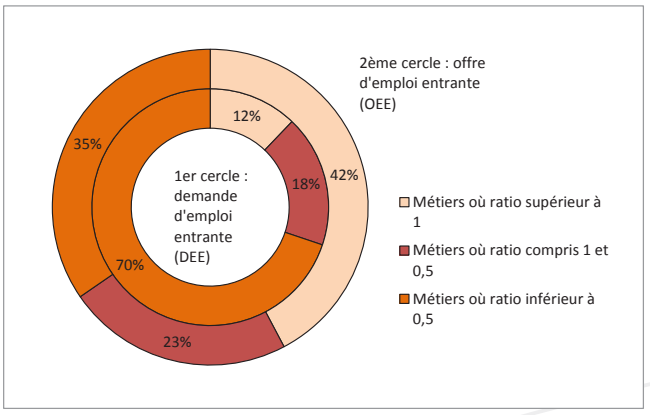

Ce graphique se lit ainsi : 70% de la demande d'emploi entrante est concentrée dans des métiers où le rapport entre l'offre et la demande est inférieur à 0.5. Soit 2 personnes pour une offre. Ces métiers ne correspondent qu'à 35% de l'offre émanant des entreprises.
A l'inverse, 42% des offres d'emploi enregistrées correspondent à des métiers où la demande d'emploi est relativement faible. Logiquement, la part des DEFM dans ces métiers est relativement faible elle aussi : 7,5% de l'ensemble.

Les 10 métiers qui concentrent la Demande d'Emploi Entrante (DEE) en 2010. Bassin d'emploi de Mulhouse. *Source Pôle emploi*

Libellé ROME	OEE/DEE	DEE	OEE
Nettoyage de locaux	0,1	1 938	290
Montage-assemblage mécanique	1,8	1 855	3 319
Vente en habillement et accessoires de la personne	0,2	1 395	220
Magasinage et préparation de commandes	0,3	1 096	285
Mise en rayon libre-service	0,3	797	219
Secrétariat	0,2	749	159
Préparation du gros oeuvre et des travaux publics	0,1	674	70
Assistance auprès d'enfants	0,2	670	115
Services domestiques	0,3	627	161
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	0,2	627	113
Total	**0,47**	**10 428**	**4 951**

Ces dix métiers représentent 1/3 des demandeurs d'emploi entrants dans le dispositif Pôle emploi. Dans 9 cas sur 10, le ratio entre offre et demande est égal à 0.2, ce qui signifie qu'il y a 5 demandeurs pour une offre. « Heureusement », le volume d'emplois (contrats courts) dans l'automobile permet d'absorber une partie de la demande d'emploi.

La ressource que constituent les emplois frontaliers est menacée

« Avant il y avait 50% de la population de la commune qui allait travailler en Allemagne. Maintenant, il reste quelques emplois déqualifiés et des emplois très qualifiés. Il n'y a plus rien entre les deux... Il y a bien quelques femmes qui vont faire des ménages, au noir. »

Une élue de la Région Mulhousienne

La question linguistique

Les entreprises de la Région Mulhousienne ne sont pas seules en cause. Le travail frontalier, qui constitue une ressource essentielle pour l'économie locale en fournissant de l'emploi et des revenus, connait de profondes évolutions.

D'une part, les frontaliers français sont concurrencés en Suisse, par les frontaliers allemands, de plus en plus nombreux. Est sans doute ici en question la maîtrise de la langue allemande par les Français. Cela renvoie bien sûr à la politique plus ou moins incitative mise en place par l'Education Nationale, mais aussi aux initiatives que peuvent prendre les collectivités locales pour favoriser le bilinguisme : écoles élémentaires bilingues, soutien à des associations favorisant le bilinguisme ou l'apprentissage de l'allemand...

Des qualifications demandées en forte évolution

D'autre part, un changement structurel de l'emploi frontalier est à noter. Les effectifs du secteur secondaire -les activités industrielles- ne cessent de baisser, tandis que ceux du commerce et des services sont en constante augmentation. Les emplois dans ces activités tertiaires ne demandent pas les mêmes qualifications et, de manière générale, sont beaucoup plus qualifiés. A titre d'exemple, les activités où le travail frontalier s'est le plus développé sont l'information et la communication (+120% entre 1998 et 2011), l'immobilier (+155%), les activités spécialisées, scientifiques et techniques (+213%), l'enseignement (+145%). Il existe donc bien des opportunités mais elles ne s'adressent pas au public traditionnel.

Les travailleurs frontaliers par nationalité. *Source : office statistique du canton de Bâle ville.*

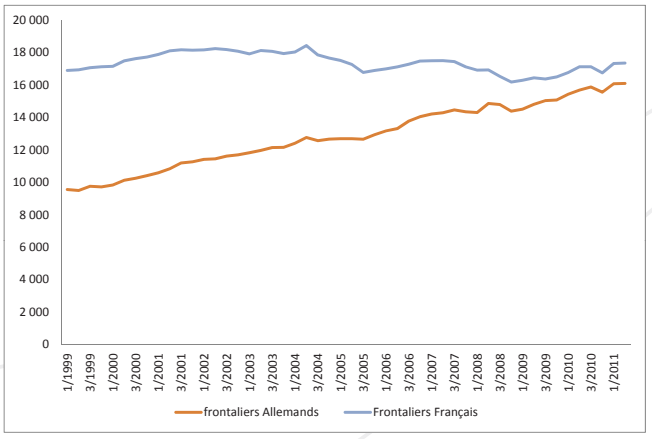

Les frontaliers français du canton de Bâle-ville étaient 16 888 en 1999 et représentaient 63,9% du total des frontaliers, contre 9 554 allemands (soit 36,1% du total). En 2011, la parité est presque établie avec 17 343 français et 16 088 allemands. Les français ne représentent plus que 51,7% du total des frontaliers.

Les travailleurs frontaliers du canton de Bâle ville par secteur. *Source : office statistique du canton de Bâle ville.*

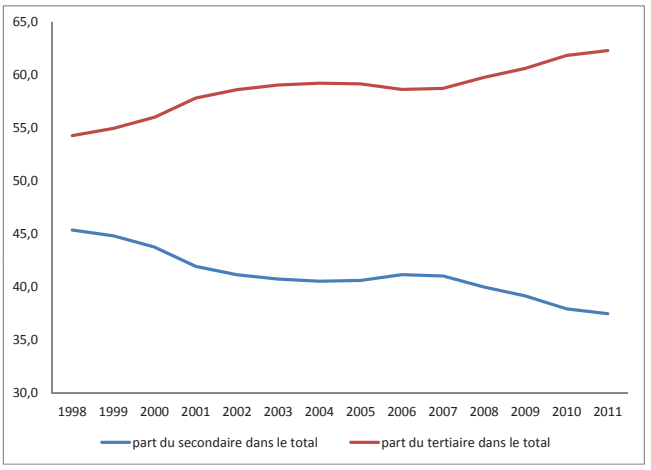

En 1998, 11 778 des 25 960 frontaliers travaillant à Bâle-ville avaient un emploi dans le secteur secondaire qui représentait alors 45,4% des effectifs frontaliers. Ce pourcentage est tombé à 37,5% en 2011 avec 12 508 personnes. Dans le même temps le volume d'emplois dans le tertiaire a fortement augmenté en passant de 11 778 à 21 136 personnes soit 62,3% du total.

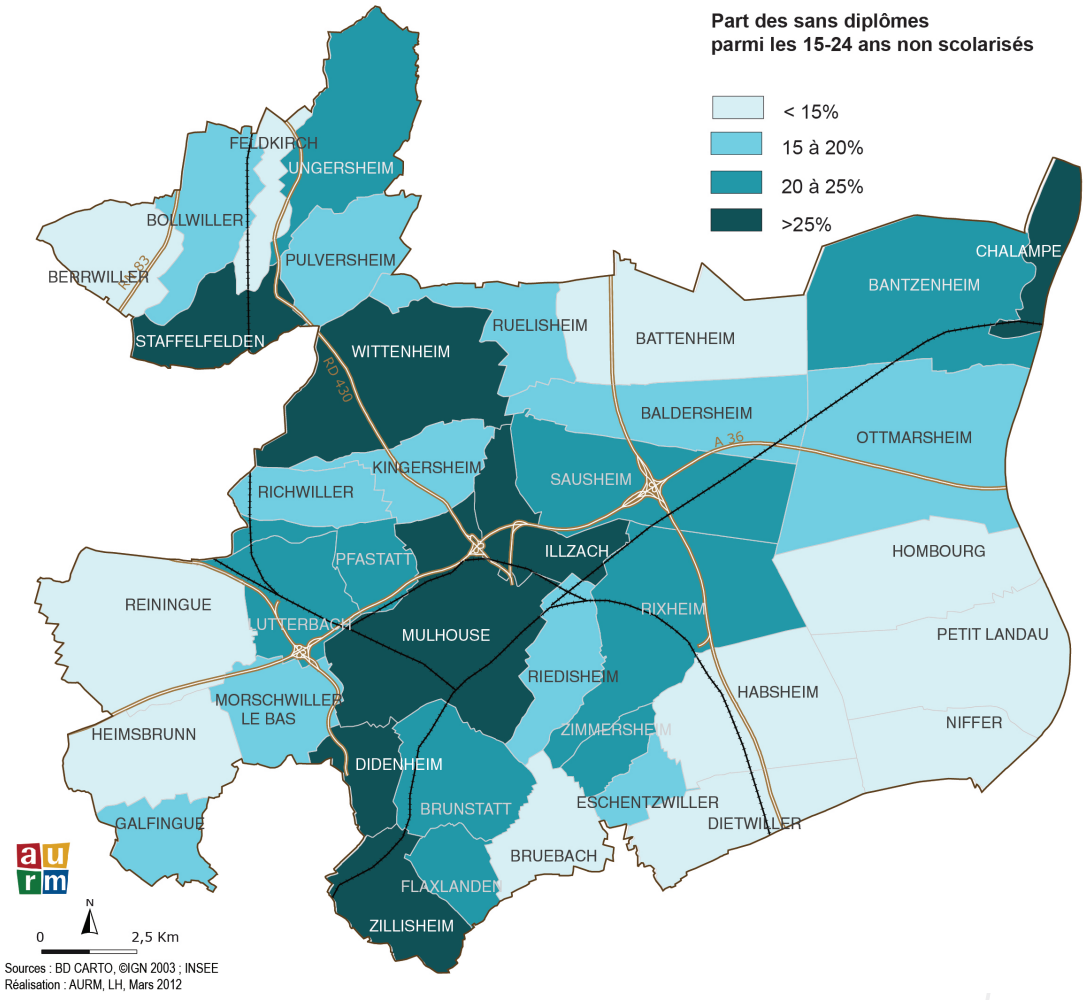

« Les travailleurs alsaciens, moins bien qualifiés, qui se rendaient traditionnellement dans l'espace du Rhin Supérieur allemand manquent aujourd'hui des connaissances nécessaires en allemand ». **Perspective Régio, 2010**

LE CHOMAGE RENVOIE A LA FORMATION DE LA POPULATION

Le niveau de formation n'est plus adapté

Le CAP ne garantit plus l'accès à l'emploi

Héritage de l'économie industrielle, le niveau de formation de la population apparaît aujourd'hui relativement bas.

Ce constat doit être nuancé. La qualité de la main d'oeuvre alsacienne a constitué une référence. De fait, quand on regarde le niveau de formation de l'ensemble de la population régionale, on voit que moins de personnes ont arrêté leur scolarité sans obtenir de diplôme de niveau infra V qu'en France. Une plus grande part a obtenu au moins un CAP/BEP. Là résidait l'avantage de l'Alsace, d'avoir une main d'oeuvre formée aux métiers industriels, plus souvent qu'ailleurs par la voie de l'alternance, ce qui garantissait une relativement bonne adéquation entre la formation des personnes et les besoins des entreprises.

Tant que l'emploi ouvrier abondait, le fait qu'une moindre part de la population poursuive ses études jusqu'au Bac puis au-delà, avait une relativement faible importance, en apparence tout au moins. Car depuis lors, trois grands changements sont intervenus.

• D'une part, partout en Europe de l'ouest, l'emploi industriel régresse.

• D'autre part, dans les activités industrielles, le « niveau monte ». Le degré d'exigence des entreprises est croissant même pour des emplois ouvriers. Ainsi la branche « chimie », dans ses travaux prospectifs[9], avance que l'objectif est d'atteindre des embauches de niveau BTS.

• Enfin, cela signifie que l'économie de la connaissance s'est progressivement imposée et qu'elle ne concerne pas seulement les emplois de « cols blancs », les emplois tertiaires. Les emplois industriels ont un côté de plus en plus immatériel. Ils incorporent de plus en plus de savoir et savoir faire qui ne peuvent plus être acquis uniquement « sur le tas ».

« Les conditions d'accès à l'emploi des jeunes qui entrent sur le marché du travail varient beaucoup selon le niveau de diplôme. Les plus désavantagés sont ceux qui sortent du système éducatif sans être diplômés de l'enseignement secondaire... En 2010, parmi les jeunes actifs sortis du système éducatif depuis moins de cinq ans, 11% des diplômés du supérieur sont au chômage, contre 23% des diplômés du secondaire et 44% de ceux non diplômés ou diplômés uniquement du brevet des collèges. ». INSEE

A LIRE :
[9] «Les industries chimiques. Synthèse propsective emploi-compétences», DGEFP, 2009.

La faiblesse du niveau de formation des jeunes est alarmante

Le problème est que la population n'a pas suffisamment pris conscience de ces évolutions. Jusqu'à une époque (encore) récente, il était relativement aisé de trouver un emploi, localement ou à proximité, la Suisse et l'Allemagne offrant des opportunités nombreuses. Ce n'est plus le cas, mais les jeunes continuent de sortir précocément du système éducatif. Pire, ce que l'on peut considérer comme un échec scolaire est ici plus important qu'en France. Une plus grande part de jeunes mulhousiens arrêtent leur scolarité sans avoir de diplôme ou en ayant un niveau infra V, inférieur au CAP/BEP. Le déficit, comparativement à la France, de jeunes obtenant le Bac et poursuivant des études post-Bac est criant.

On aurait pu s'attendre à ce que parmi ceux qui obtiennent le Bac, il y ait une part plus importante de Bac professionnels et technologiques, mais ce n'est pas le cas. L'écart entre la France et la région mulhousienne est minime, ce qui signifie que le territoire n'est pas capable de capitaliser sur sa culture technique historique. Cela permet aussi de comprendre pourquoi certains chefs d'entreprise se plaignent de ne pas trouver la main d'oeuvre dont ils ont besoin.

Répartition des Bac généraux et professionnels obtenus par les jeunes de 18 à 24 ans non scolariés. *Source INSEE, RP 2008*

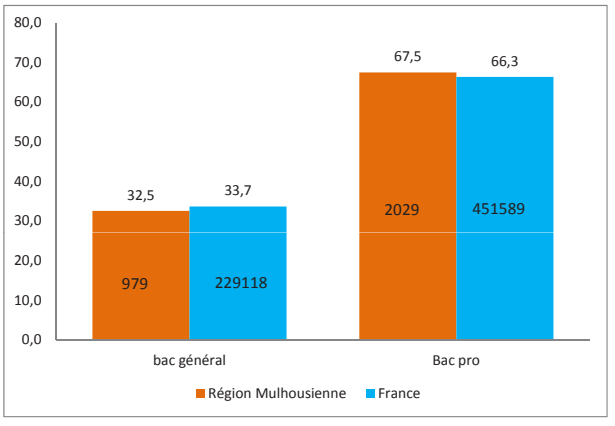

Le comparatif entre le niveau de formation de l'ensemble de la population et celui des jeunes de 15 à 25 ans non scolarisés est instructif. Alors que dans la population en général, il y a moins de personnes qu'en France de très bas niveau de formation, le rapport s'inverse pour les jeunes qui sont localement plus nombreux à ne pas avoir de diplôme de niveau V (33% contre 26% au plan national). S'ils restent un peu plus nombreux à avoir un CAP/BEP (31% contre 28%), l'écart se creuse pour la part des jeunes qui obtiennent le Bac et qui poursuivent au-delà. 37% des jeunes mulhousiens ont le Bac ou un diplôme supérieur, pour 41% des jeunes français.

Niveau de formation de la population de plus de 15 ans non scolarisée. *Source INSEE RP*

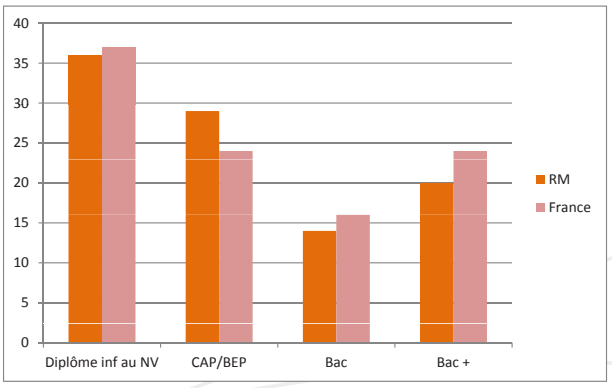

Niveau de formation de la population de 15 à 25 ans non scolarisée. *Source INSEE RP*

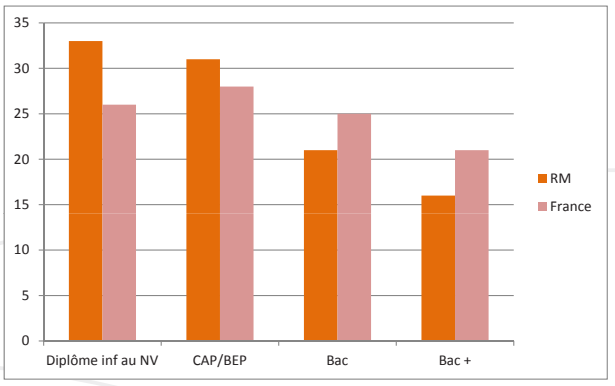

Corollaire : le taux de chômage des jeunes est important.

Il est bien connu que le niveau de qualification et le niveau de formation sont corrélés avec le taux de chômage d'une part, avec la durée d'ancienneté au chômage[10] d'autre part.

Cela se vérifie ici. Les jeunes chômeurs nantis d'un CAP/BEP sont sur-représentés alors que ceux qui ont un diplôme de niveau supérieur au Bac sont sous-représentés. Avec un paradoxe toutefois : les jeunes sans diplôme sont sous représentés parmi les chômeurs. Cela peut s'expliquer, d'une part, par l'existence de « petits boulots » auxquels ces jeunes accèdent ; d'autre part, par le fait qu'ils renoncent à s'inscrire au chômage.

L'écart pour les titulaires du CAP/BEP est important. Ils représentent 30,6% des jeunes de 15 à 24 ans non scolarisés et 53,2% des jeunes de cette classe d'âge au chômage. Pour les bacheliers, les proportions s'équilibrent à peu près. Les titulaires d'un Bac+ sont moins représentés parmi les chômeurs : 11,2% des chômeurs contre 15,8% parmi les jeunes. Autre écart important : les jeunes sans diplôme, plus faiblement représentés parmi les chômeurs que dans leur classe d'âge : 13,4% pour 32,5%.

Part des jeunes au chômage et distribution des jeunes selon le niveau de diplôme. *Source : RP INSEE et DIRECCTE, année 2008, Région Mulhousienne*

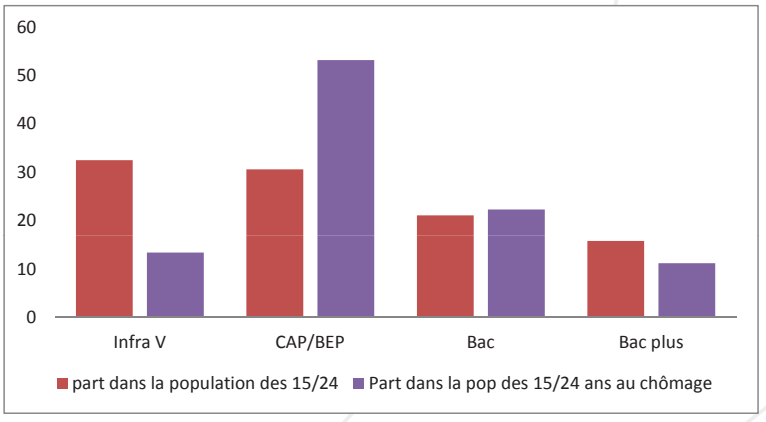

A LIRE :

[10] « Diplôme et insertion sociale », B. Le Rhun, P. Pollet, in France, portrait de population, édition 2011

Avec la crise, le chômage progresse à nouveau

L'ancienneté au chômage s'accroît

Aux problèmes structurels défavorables à l'emploi que sont l'évolution du tissu économique et le niveau de formation et de qualification de la population, est venue s'ajouter la crise qui a sévi à partir de la fin 2008. Alors que la situation tendait à s'améliorer avec une décroissance du nombre de chômeurs, la crise a inversé le processus. Le nombre de chômeurs est reparti en forte hausse et surtout, la durée d'ancienneté au chômage s'accroît.

Ancienneté au chômage de 2006 à 2010. *Source : DIRECCTE, année 2008, Région Mulhousienne*

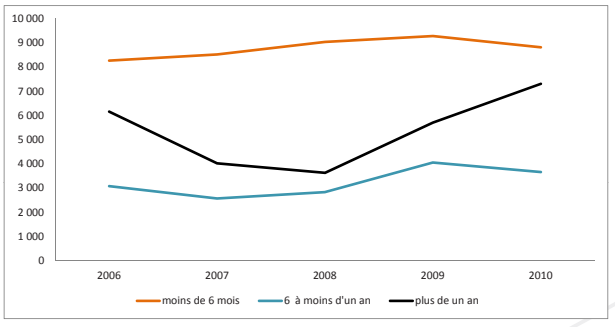

Entre 2006 et 2008, on observe un recul des personnes ayant de 6 mois à un an d'ancienneté (-16,5%) et plus d'un an d'ancienneté au chômage (-34,7%). De 2008 à 2010, le chômage de longue durée (plus d'un an) fait au contraire un bond de 101% (7 306 personnes contre 3 629), tandis que le nombre de personnes ayant une faible ancienneté recule de 2,5%.

Apparemment, les plus de 50 ans sont les plus durement touchés, les jeunes seraient épargnés

Les difficultés qui touchent les plus de 50 ans sont réelles et sérieuses. Pour ceux-là, la probabilité de retrouver un emploi s'amenuisera encore avec l'âge. Pour les jeunes, l'amélioration de leur situation est trompeuse et pourrait au contraire témoigner -c'est l'opinion qui prévaut chez les acteurs de l'emploi et de la formation consultés- d'un renoncement des jeunes à passer par les services de l'emploi pour s'insérer sur le marché du travail. L'espoir de retrouver un travail étant faible, prévaut le système de « la débrouille », ce qui ne va pas sans poser des problèmes, notamment en termes d'accompagnement à l'emploi, d'accès à la formation etc.

Evolution en base 100 du nombre de chômeurs par sexe et catégories d'age. *Source DIRECCTE*

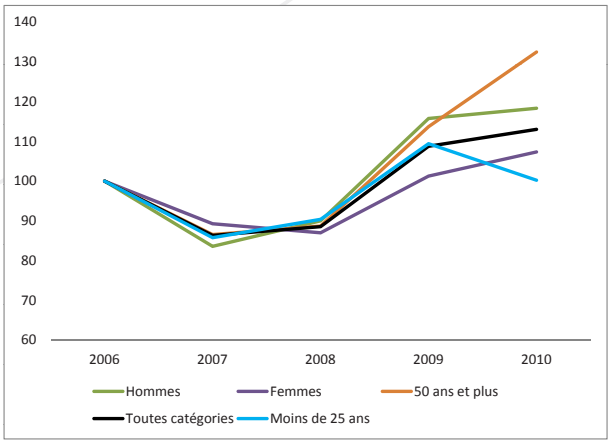

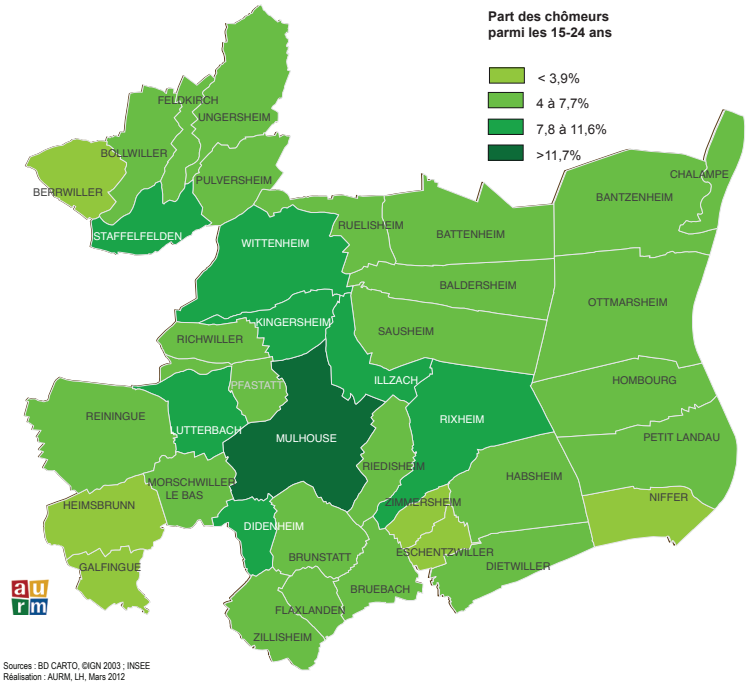

Potentiels et limites de l'économie locale

Avec 17,5% de taux de création d'établissements, l'économie de la Région Mulhousienne peut apparaître dynamique. Elle ne souffre pas du handicap de certaines anciennes régions industrielles qu'est un manque d'esprit d'entreprendre. Cependant, la dynamique de création est insuffisante et surtout insufisamment créatrice d'emplois.

UNE DYNAMIQUE CERTAIN

Un tissu entreprenant existe localement

Des défaillances dans la moyenne nationale

La « sinistralité » des entreprises de la région mulhousienne, en 2010, était à peu près conforme à la moyenne nationale, avec 17 entreprises pour 1000 qui engageaient une procédure judiciaire. 229 défaillances ont été localement enregistrées. Après avoir culminé à plus de 22/1000 entreprises en 2009, le taux de défaillance s'inscrit à la baisse ce qui laisse à penser que la crise de 2008 commence à être dépassée.

Le taux de défaillance particulièrement élevé dans la construction incite cependant à poser la question du professionalisme des chefs d'entreprises et donc de leur accompagnement.

Il faut néanmoins constater que ces défaillances sont nettement plus élevées qu'ailleurs en Alsace et que tous les secteurs d'activités sont concernés. Le tissu économique local présente donc des fragilités particulières.

Des créations d'établissements supérieures au niveau alsacien

Si l'on s'en tient à 2010, le taux de création d'établissements, dans la Région Mulhousienne, est supérieur à celui de l'Alsace. D'importantes créations dans le commerce et la construction font plus que compenser une relative faiblesse des créations dans l'industrie et les services.

Défaillances d'entreprises en 2010 dans la Région Mulhousienne et en Alsace. *Source INSEE, REE*

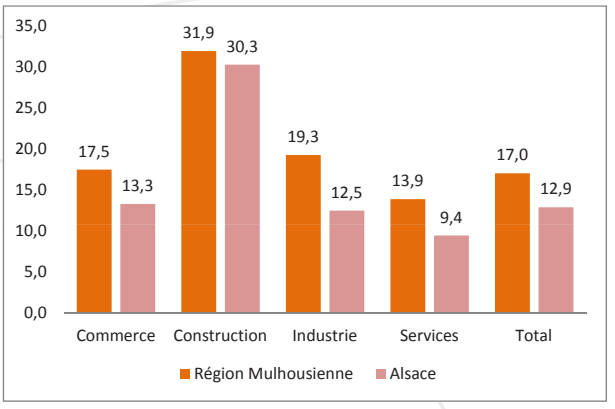

Le volume d'entreprises défaillantes étant très faible dans l'industrie, on ne peut procéder à des traitements particuliers. Dans les services par contre, il apparaît que l'écart est particulièrement fort pour les services orientés vers le particulier et notamment dans l'hôtellerie-restauration (taux de 35/1000 contre 24/1000 en Alsace). Mais les services orientés vers les entreprises ne sont pas en reste avec un taux de 15/1000 contre 10/1000 au plan régional.

Taux de création d'établissements dans la Région Mulhousienne et en Alsace, 2010. *Source INSEE, REE*

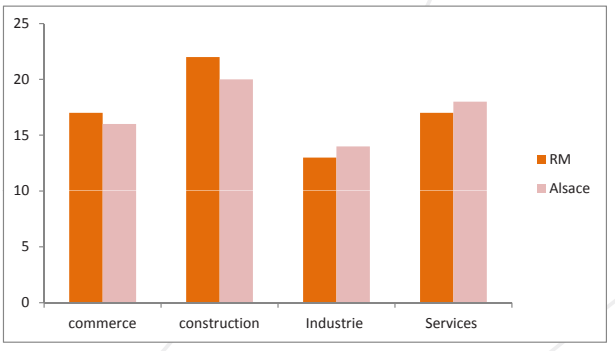

Avec 2 363 créations en 2010, le taux de création de la Région Mulhousienne s'élève à 18% contre 17% en Alsace. La création locale se caractérise d'une part, par un plus faible volume de créations dans l'industrie : 132 soit 5,6% des créations contre 7% en Alsace, où les créations industrielles représentent 14% du stock d'établisements industriels contre 13% en Région Mulhousienne. D'autre part, la création dans les services est également plus faible localement. Les 1 315 établissements créés représentent 17% du stock et 55,6% des créations contre 18% et 58,1% en Alsace. De plus la création d'établissements de service est tournée vers les commerces et services au particuliers, alors qu'elle est davantage tournée vers les services aux entreprises au plan régional.

Insuffisant et peu créateur d'emplois

Le stock d'établissements croît trop lentement

L'évolution du stock d'établissements sur une longue période est moins favorable dans la Région Mulhousienne qu'en Alsace. Localement, la progression du stock accuse un « déficit» de 5% par rapport à l'Alsace. Mise à part la construction où les progressions sont identiques, tous les secteurs croissent plus fortement en Alsace que dans la Région Mulhousienne.

Les créations sont artificiellement gonflées

La création d'établissements est artificiellement gonflée par le statut, entré en vigueur à partir de janvier 2009, d'autoentrepreneur. Il a presque permis de multiplier par deux les créations d'établissements. Mais il est connu que nombre de ces établissements n'ont d'existence que de papier. On estime à la moitié ceux qui ne déclarent pas de chiffre d'affaires. La capacité de ces « entreprises » à créer des emplois (même celui de leur créateur) est donc plus que limitée. La probabilité de créer un emploi avec un CA moyen de 5 666 euros en Alsace (en 2009) est plus que faible.

Evolution du stock d'établissements entre 2000 et 2010 dans la Région Mulhousienne et en Alsace, *Source INSEE, REE.*

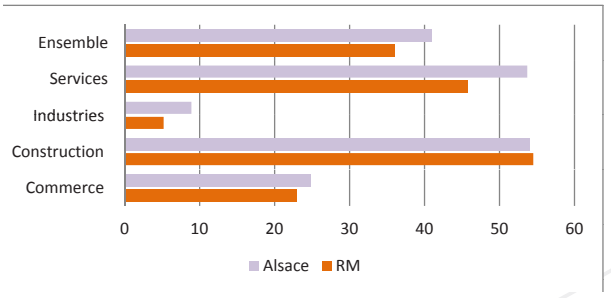

Au final, des créations d'entreprises sans création d'emplois

Le constat est donc que malgré un relatif dynamisme de la création d'entreprises, le tissu est insuffisamment créateur d'emplois.

Ce qui signifie sans doute qu'il est préférable de compter sur le développement des entreprises existantes pour créer de l'emploi, plutôt que d'attendre des miracles de la création d'entreprises. Les données d'ensemble de l'économie de la Région Mulhousienne sont sans appel. De 2003 à 2008, le nombre d'établissements marchands a crû de 3%, mais les effectifs salariés privés ont baissé de 7,5%.

L'auto-entreprise ne fait pas de miracle

Evolution des créations d'établissements par secteur entre 2000 et 2010 dans la Région Mulhousienne et en Alsace, *Source INSEE, REE.*

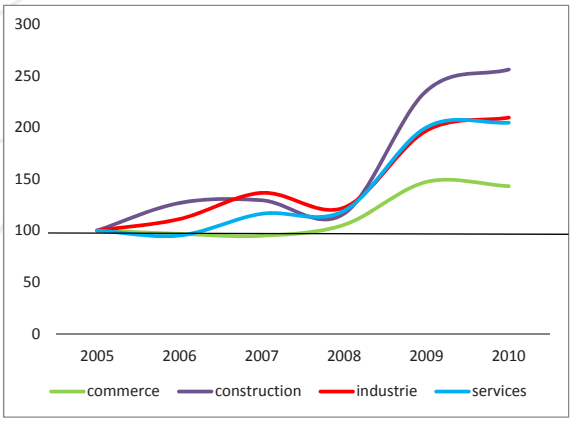

Le graphique ci-contre montre bien le gonflement des créations d'entreprises entre 2008 et 2009, dû à la création d'auto-entreprises. On est ainsi passé d'une moyenne annuelle de 1 777 créations entre 2007 et 2008 à une moyenne de 2 341 créations pour 2009 et 2010. Le secteur qui en a le moins « profité » est celui du commerce avec un accroissement de seulement 43% des créations entre 2005 et 2010. Dans les autres secteurs, le taux d'accroissement est supérieur à 100%, surtout dans la construction où il est relativement aisé et de tradition de monter des micro-entreprises avec quelques années d'expérience.

« En 2010, en lien avec le nombre important d'auto-entrepreneurs parmi les créateurs, la part de créations sans salarié au démarrage de l'activité reste très élevée (95 %) ». INSEE Flash Champagne Ardennes n° 132, 2011.

L'auto-entreprise ne fait pas de miracle *(suite)*

Mais, les deux graphiques ci-dessous montrent que ces créations et l'évolution du stock d'établissements ne se traduisent pas par des créations d'emplois.

Entre 2006 et 2007, à une forte évolution positive des établissements correspond certes une évolution positive de l'emploi, mais bien moins que proportionnelle. Entre 2008 et 2009, le taux d'accroissement des établissements est également fort, mais l'évolution de l'emploi reste négative. Mesuré en base 100, il apparait clairement que l'emploi (au sens Connaissance Locale de l'Appareil Productif) perd 1%, pendant que les établissements gagnent 29%.

Evolutions annuelles des établissements et des emplois de 2005 à 2010. *Source INSEE, CLAP.*

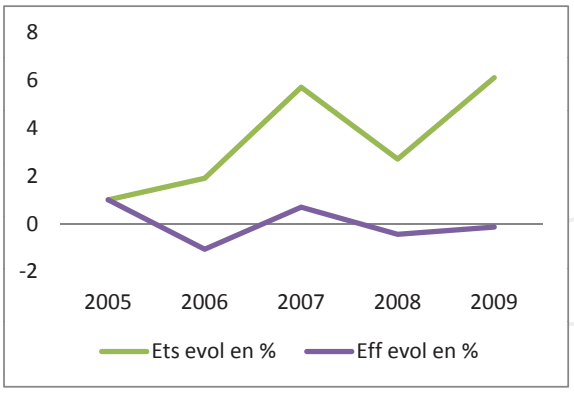

Evolution en base 100 : 2005 des établissements et des emplois.. *Source INSEE, CLAP*

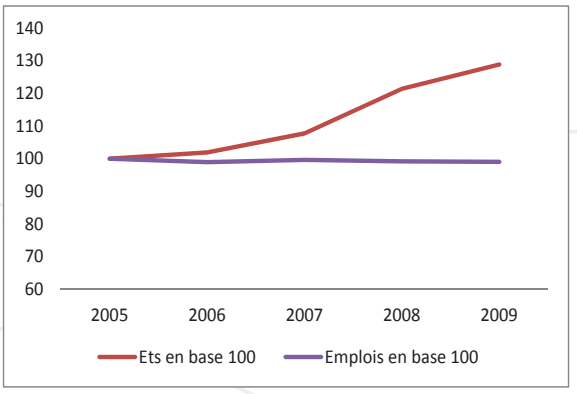

Que sont devenues les Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) ?

Les établissements présents sont de plus en plus petits. Les établissements sans salariés représentaient 42% du total en 2000, ils représentent maintenant 57% du total. A contrario, les établissements de plus de 10 salariés représentaient 11,2% du total, ils ne pèsent plus que pour 8,6%.

Le tissu local, sur la période 2000/2010 n'a gagné que 61 établissements de plus de 10 salariés dont 9 seulement de plus de 50 salariés.

Les établissements gagnés l'ont été dans le commerce, la construction et les services, l'industrie quant à elle a massivement perdu des établissements de ce type. Or, il est communément admis que ce sont les Entreprises de Taille Intermédiaire (entre 250 et 4 999 salariés) qui représentent le plus d'opportunités de développement, notamment industriel.

Evolution en base 100 : 2000 des établissements marchands et des effectifs salariés privés. *Source Unistatis*

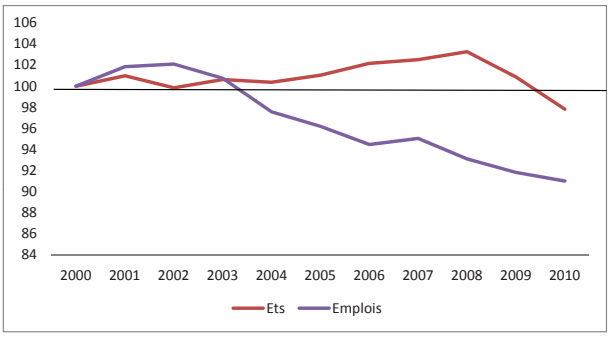

Structure par taille des établissements en 2000 et 2010. *Source REE INSEE*

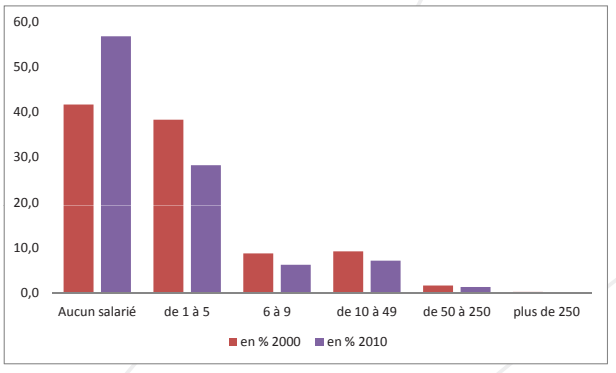

Sur les 647 établissements gagnés dans le commerce, seuls 14 ont plus de 5 salariés. Dans le BTP, 7 établissements de plus de 50 salariés ont été gagnés. Les services battent les records avec 2380 établissements de plus mais seulement 64 de plus de 5 salariés, dont 23 de plus de 50. Dans l'industrie, on n'a gagné au total que 49 établissements, mais 17 établissements de plus de 50 salariés ont disparu auxquels il faut ajouter les 27 ayant de 6 à 9 salariés.

RECHERCHE ET INNOVATION

Un potentiel innovant existe

Plusieurs indicateurs témoignent de la présence dans le tissu local d'acteurs de l'innovation. Peuvent être cités :

Une université et des laboratoires bien évalués

La taille d'une université n'ayant jamais fait son excellence, il vaut mieux se référer aux indicateurs d'évaluation disponibles pour juger de la qualité de l'enseignement et de la recherche. Les données (2009) de l'Agence Nationale d'Evaluation (AERES) montrent que le taux de « publiants » est élevé (76%) et que 9 des 15 laboratoires de recherche reconnus sont classés dans les meilleures catégories : A et A+. L'UHA excelle dans la chimie, les sciences physiques et de l'ingénieur.

La recherche privée est quant à elle peu présente avec seulement 8 établissements et une centaine d'emplois, mais ce nombre est en croissance, notamment dans le domaine des sciences physiques et naturelles (hors biotechnologies).

Les dépôts de brevets sont en nombre croissant

Le recul est insuffisant, mais il semblerait que le nombre de dépots de brevets dont un inventeur ou co-inventeur est Haut-Rhinois soit croissant. Il s'établissait à 258 en 2003 et à 311 en 2006. Il y a donc un potentiel local d'inventeurs et, autre signe encourageant, ces personnes sont inscrites dans des réseaux nationaux et internationaux de recherche. Celle-ci n'est donc pas « localisée ». Les collaborations se nouent avec l'Ile-de-France, Rhône-Alpes mais aussi avec l'Allemagne, la Suisse et les Etats-Unis notamment.

Un nombre croissant d'entreprises « innovantes »

Si l'on applique la définition qu'en ont donnée l'OCDE et l'INSEE, il apparaît que le nombre d'entreprises réputées innovantes est croissant. Tous les domaines ne sont pas concernés de la même manière. En fait, seul se distingue le secteur des services des technologies de l'information où tant le nombre d'établissements que les effectifs salariés progressent.

Evolution du nombre d'entreprises innovantes au sens de l'INSEE.

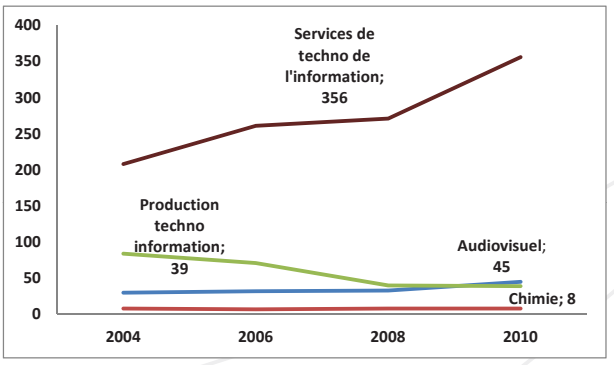

Les entreprises innovantes (au sens INSEE) étaient au nombre de 330 en 2004, elles sont 448 en 2010. La concentration dans la chimie fait qu'on y crée peu d'établissements. Il existe une niche dans l'audiovisuel. Par contre, les industries des technologies de l'information (la fabrication de composants etc.) sont mortes nées. La croissance du nombre d'établissements concerne essentiellement les services de technologies de l'information où le nombre d'établissements est passé de 208 à 356 entre 2004 et 2010.

Nombre de coinventeurs. *Source INPI*

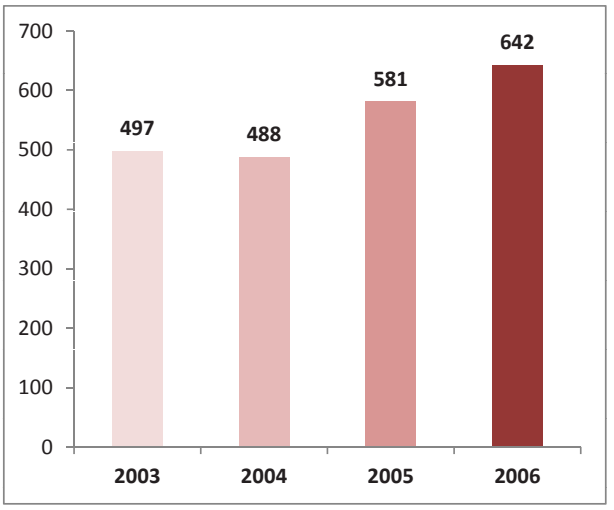

Il s'agit ici des personnes physiques ayant participé à l'invention. Les 311 brevets déposés en 2006 ont engagé la collaboration de 642 co-inventeurs dont 245 de nationalité étrangère. Parmi ceux-ci : 36% de Suisses, 33% d'Allemands et 15% d'Américains. La recherche locale est donc bien engagée dans des réseaux internationaux.

A LIRE :
Dynamiques d'innovation et activités émergentes dans la Région Mulhousienne», *AURM, 2011*

De nombreux pôles de compétences et de compétitivité

Au potentiel de R&D des laboratoires publics et privés, il faut ajouter la présence d'une dizaine de pôles de compétences et de compétitivité, qui ont pour mission de jouer le rôle de catalyseurs et d'interfaces entre la recherche et le tissu économique.

5 Pôles de compétitivité

- Véhicule du futur,
- Alsace Biovalley, (pôle à vocation mondial)
- Fibres Grand Est,
- Alsace Energivie, énergie positive dans le bâtiment
- Hydreos : qualité des eaux continentales,

7 pôles de compétences

- Rhénatic
- Rhénaphotonics Alsace
- Bâtiments basse consommation
- Textile Alsace (Textiles du futur)
- Chimie Alsace (chimie verte)
- Matériaux et nanosciences
- Maintenance aéronautique

Et aussi

Iconoval, pôle aménagement de la maison, ARIA Alsace...

Un positionnement problématique

Les interfaces en question

Le monde, surtout académique, de la recherche et le monde de l'entreprise obéissent à des rationalités différentes. Il faut donc s'interroger sur la présence d'interfaces qui garantissent, d'une part, le passage de la recherche plus ou moins fondamentale au procédé industriel ; d'autre part, la recherche d'applications industrielles variées à partir de recherches souvent très spécialisées et « pointues ». Enfin, ces interfaces ont également pour rôle de faire en sorte que toutes les « innovations dormantes » tant dans les entreprises que dans les laboratoires de recherche puissent être valorisées.

Il n'est pas certain que ce rôle d'interface soit parfaitement assuré sur le territoire car les pôles de compétitivité et de compétences bénéficient de moyens limités en ressources humaines pour assurer une véritable animation scientifico-économique du territoire.

La question du choix entre high tech et low tech

Très souvent, le choix est fait, particulièrement en France où la recherche est portée par le secteur public et s'intègre dans des schémas stratégiques nationaux, de privilégier le domaine des « Hautes Technologies ». Peu d'acteurs, mais très spécialisés dans leur domaine, sont donc concernés.

Au plan local, les structures en charge de la recherche et du développement peuvent reproduire un schéma semblable et privilégier les « innovations de rupture », portées par quelques acteurs « réellement innovants ». C'est oublier que d'autres stratégies existent, qui visent au contraire à concerner de nombreux acteurs, sur des segments de marché à plus faible intensité technologique. Des pays comme le Japon, la Norvège ou l'Allemagne font, au contraire de la France mais avec le succès que l'on sait, le choix de la « Moyenne Haute » technologie, cette voie mériterait d'être réfléchie localement.

R&D des entreprises dans le secteur manufacturier, par intensité technologique, 2006. *Source OCDE.*
(En pourcentage de la DIRDE du secteur manufacturier)

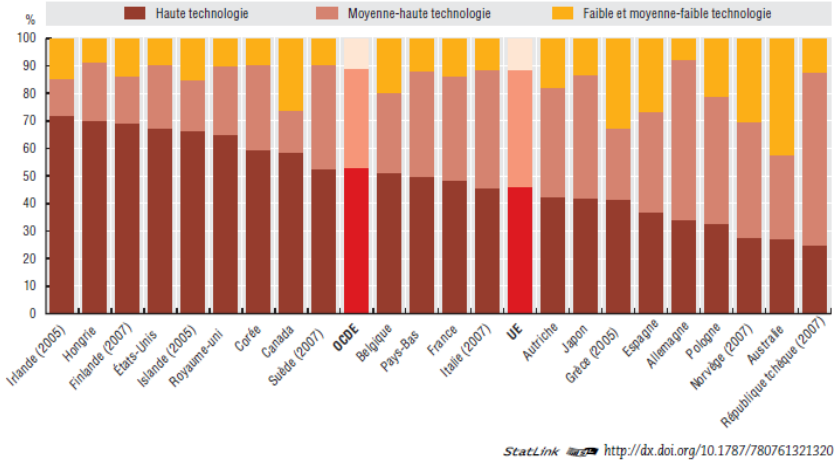

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/780761321320

Ce graphique, issu des travaux de l'OCDE, représente la répartition des investissements en recherche et développement des entreprises industrielles des principaux pays membres. Si certains comme les USA font délibérément le choix de la haute technlogie, d'autres comme l'Allemagne ou le Japon, font le choix des moyennes hautes technologies. Il s'agit de deux conceptions de l'innovation : d'une part, elle est vue comme rupture essentiellement technologique, de l'autre, comme politique des « petits pas », amélioration constante de l'ensemble du procès.

La haute technologie absente du territoire

On ne compte en effet qu'1% des effectifs industriels de la Région Mulhousienne employés dans des activités de « Haute Technologie » (contre 13% en France). Le nombre d'établissements de « Haute Technologie » dans la zone d'emploi de Mulhouse est particulièrement faible : ils étaient 16 en 2001, ils ne sont plus que 8 aujourd'hui.

Paradoxalement, la Région Mulhousienne souffre d'un autre handicap : la faiblesse des activités à « Faible Technologie ». Les établissements de ce type sont relativement nombreux (56% du total) mais emploient peu de personnel (18% des effectifs industriels), beaucoup moins qu'en France (34% des effectifs). Cela peut constituer un élément d'explication au chômage des personnes peu qualifiées qui ne peuvent trouver d'emplois à bas niveaux de qualification qui caractérisent souvent ce type d'activités.

Place aux activités de Moyenne Technologie

Le tissu économique local est porté par les entreprises de « Moyenne Haute Technologie ». Il y a sur le territoire mulhousien beaucoup plus d'établissements entrant dans cette catégorie que ce qui est constaté en France et le volume d'emplois concerné est très important : 68% des effectifs industriels sont occupés dans les activités de « Moyenne Haute Technologie ».

Figurent dans cette catégorie d'activités, des établissements comme PSA (ce qui explique en partie le poids en emploi de ces activités) mais aussi des établissements du secteur de la fabrication de machines et équipements qui ont constitué l'un des fleurons de l'industrie locale.

Depuis le début de la décennie 2000, le nombre d'établissements se réduit fortement, ce qui a de fortes incidences sur l'emploi car il s'agit souvent d'établissements de taille moyenne et supérieure. A la perte de 32 établissements correspond la perte de plus de 1 000 emplois salariés.

Malgré cette perte d'établissements, on peut estimer que ce domaine de production constitue l'une des spécificités économiques du Rhin Supérieur[11], qui mériterait une attention renouvelée. La production de machines et équipements représente encore 1 700 emplois.

Répartition des effectifs salariés des industries selon leur intention technologique en 2009, ZE de Mulhouse. *Source Pôle emploi*

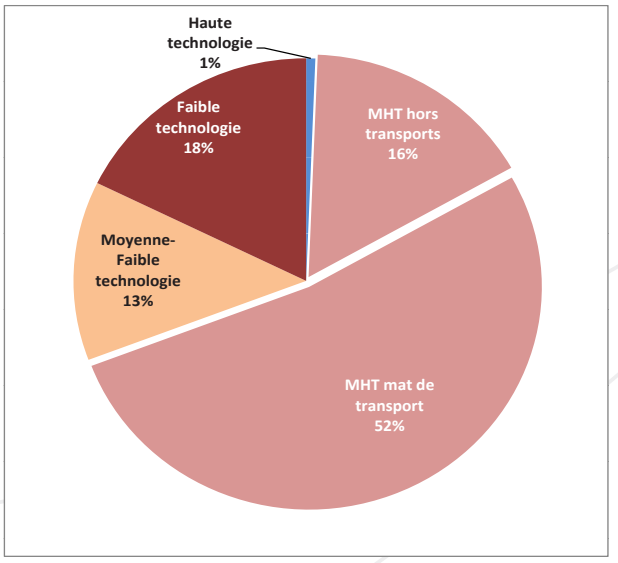

Répartition des établissements industriels selon leur intention technologique en 2009, ZE de Mulhouse. *Source Pôle emploi*

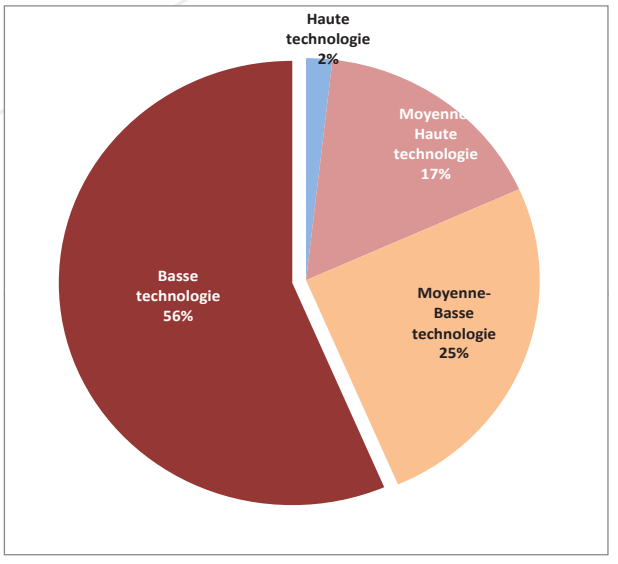

Les activités de Moyenne Haute Technologie représentent 17% des établissements (15% en France) et 68% des effectifs industriels locaux, contre 27% au plan national. Le poids de PSA, qui appartient à cette catégorie explique ce score. Si l'automobile, à Mulhouse comme en france, est neutralisée dans les calculs, alors le constat est le suivant : les activités de HT sont toujours aussi faiblement représentées, les activités de MHT ne pèsent plus que 34% largement devant la France (19%) cependant. Les activités de MFT et FT sont alors à peu près également représentées.

A LIRE :
[11] Regio Perspectives, novembre 2011
«Créativité et innovation dans les territoires»,
Conseil d'Analyse Economique, DATAR et Académie des technologies, 2010

Les secteurs d'activités classés selon l'importance de leur productivité apparente du travail	Activités sur représentées localement par rapport au national	Représentation proportionnelle	activités sous représentées localement par rapport au national
Activités immobilières			-
Cokéfaction et raffinage		=	
Prod et distri élec, gaz, vapeur, air conditionné	+		
Télécommunications		=	
Industries extractives		=	
Industrie pharmaceutique			-
Industrie chimique	+		
Activités informatiques et services d'information			-
Édition, audiovisuel et diffusion			-
Activ juridiques, comptables, gestion, archi, ingénierie …			-
Prod et distri eau ; assainist, déchets et dépollution		=	
Fabrication d équipements électriques			-
Activités financières et d'assurance			-
Recherche-développement scientifique			-
Fabrication de matériels de transport	+		
Construction			-
Métal et fab de prod métall, hors machines et équipts			-
Transports et entreposage			-
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	+		
Fab prod caoutchouc, plastique…		=	
Autres indust manufac; maintenance et installation			-
Fab de produits informatiques, électron et optiques			-
Activités pour la santé humaine	+		
Fab denrées alimentaires, boissons et tabac			-
Admin publique, défense - sécurité sociale obligatoire			-
Enseignement			-
Commerce ; réparation d'auto et de moto	+		
Travail du bois, ind du papier et imprimerie		=	
Activités de services administratifs et de soutien	+		
Autres activ spécialisées, scientifiques et techniques		=	
Arts, spectacles et activités récréatives			-
Fab de textiles, ind de l'habillement,du cuir		=	
Agriculture, sylviculture et pêche			-
Hébergement et restauration			-
Autres activités de services	+		
Hébergt médico-social,action sociale ss hébergement	+		
Activités des ménages en tant qu'employeurs			-

écart entre -0,1 et +0,1, - ou + écart entre 0,2 et 05, -- ou ++, écart entre 0,6 et 1, --- ou +++, écart sup à 1

Ce tableau croise deux types d'informations : la Productivité Apparentre du Travail (PAT) des différentes activités et le poids de ces activités dans l'économie locale par rapport à la France.

La PAT est obtenue en divisant la Valeur Ajoutée d'une activité par le nombre de salariés nécessaires à sa production. Il est ainsi possible de hiérarchiser les activités selon l'importance de la PAT qu'elles dégagent et de voir le poids que chacune d'elles représente dans l'ensemble.

Il est ainsi possible de comparer les poids des activités hiérarchisées, en France et localement, afin de voir quelles sont les activités sur ou sous représentées.

On retrouve dans ce tableau les quelques activités qui structurent l'économie locale et qui sont sur-représentées. Seules 2 activités font partie des activités à forte valeur ajoutée où 8 activités sont sous-représentées.

Le second groupe est composé des activités ayant une PAT proche mais inférieure à la moyenne. A nouveau, 6 activités sont sous-représentées localement.

Enfin, dans le dernier groupe, à la PAT la moins élevée, 4 activités sont sur-représentées et 6 sont sous-représentées.

Ce tableau est issu de « Dynamiques d'innovation et activités émergentes », AURM, 2011.

Sources : comptes nationaux et Pôle emploi.

Un problème urgent : l'hyperspécialisation de l'économie locale

L'économie locale repose sur quelques activités

Pour prendre la mesure de l'hyperspécialisation du tissu économique local, il suffit de comparer le poids des différents secteurs d'activités, en France et localement.

Au niveau national, il faut cumuler les effectifs salariés des 12 principales activités pour aboutir à 50% des effectifs totaux. Localement, 8 activités suffisent. L'industrie automobile représente à elle seule plus de 10% des salariés privés de la zone d'emploi et presque 50% des effectifs industriels.

L'activité industrielle est concentrée dans 5 secteurs d'activités

- Les industries agro-alimentaires
- Les industries chimiques
- La fabrication de machines et équipements
- L'industrie automobile
- La maintenance et installations industrielles

} représentent **75%** des salariés de l'industrie

A titre de comparaison, au niveau national, il faut sommer les effectifs de 12 activités pour arriver à 75% des effectifs industriels. C'est dire que le moindre « accident » dans une de ces activités peut avoir des répercussions très importantes sur l'emploi local ; a fortiori si l'on considère les emplois induits.

Le problème est moindre dans le tertiaire

Mais les activités tertiaires sont également plus concentrées qu'au plan national. 12 activités (et notamment le commerce et le commerce de gros) représentent 83% des effectifs salariés du tertiaire. Ces mêmes 12 activités n'en représentent que 76% en France.

Le déficit est marqué en activités à forte valeur ajoutée

Parmi les activités qui dégagent le plus de valeur ajoutée, l'économie mulhousienne n'est en bonne place que pour la chimie qui reste un employeur important et la production et distribution de gaz, vapeur, électricité qui représente peu d'emplois. Les autres activités sont sous-représentées localement, alors qu'elles fournissent généralement des emplois de meilleure qualité.

A l'autre bout du tableau, on relève un manque d'emplois dans des activités à faible valeur ajoutée, lié notamment au fait que Mulhouse n'est pas le siège d'administrations ou d'institutions importantes.

Dans tous les cas, une urgence s'impose : diversifier l'économie.

L'INSCRIPTION DANS DES RESEAUX PHYSIQUES

Une connectivité remarquable

Des réseaux denses

La Région Mulhousienne jouit de réseaux de communication denses. Elle est traversée par 2 autoroutes, ce qui permet en théorie à l'ensemble du territoire d'être dans le « carré magique » des dix kilomètres autour des bretelles d'autoroutes, gage d'attractivité économique du territoire. Elle dispose du 7ème aéroport français qui comptabilise plus de 5 000 000 voyageurs en 2011. Elle est reliée à la mer du nord via le Rhin. Elle est enfin desservie par deux lignes TGV, vers Paris via Strasbourg ou Dijon, vers la méditerrannée via Lyon.

Une région métropolitaine de poids

La Région Mulhousienne s'inscrit également dans une des régions européennes les plus riches et très densément peuplée.

A moins d'une heure de déplacement, on trouve les villes de Strasbourg et son aire urbaine de 750 000 habitants, de Freiburg am Breisgau et ses 220 000 habitants ou encore de Bâle, dont les cantons abritent plus de 450 000 habitants. Elle fait donc partie de l'espace du Rhin Supérieur qui est l'un des plus dynamiques d'Europe, ce qui se traduit par des taux de chômage très faibles : à peu près 4% dans le Bade-Wurtemberg et dans le canton de Bâle-ville[12].

La question qui peut donc être posée est celle de la capacité du territoire à tirer pleinement profit de son environnement.

Les principaux réseaux de communication qui traversent la Région Mulhousienne

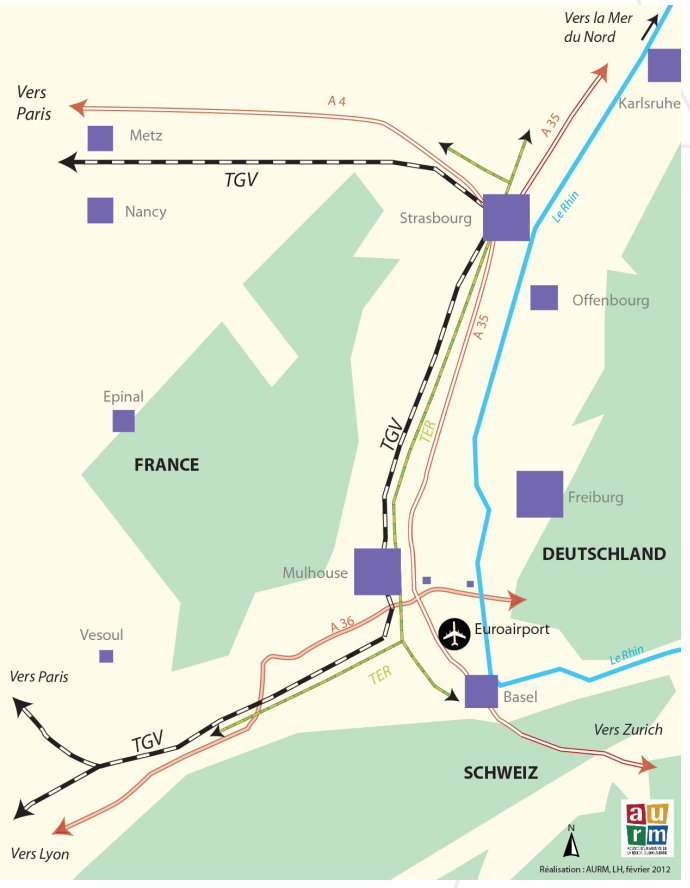

Quelle inscription dans les réseaux symboliques ?

Oublier des atouts qui n'en sont pas

Ce qui est communément considéré comme des « atouts » a perdu de sa valeur. Atouts dans la « vieille économie », ils relèvent des conditions nécessaires mais non suffisantes pour assurer le développement dans une économie dirigée par le système des villes, des métropoles en réseau.

Le développement n'est plus le résultat d'atouts pré-existants comme de la main d'oeuvre, des communications, des ressources minières ou énergétiques etc. En matière de développement territorial, la théorie des avantages comparatifs a été invalidée.

Et ce n'est pas non plus une affaire de taille. Pour preuve, Freiburg am Brisgau et Bâle ne font pas partie des métropoles de taille mondiale. Bâle ne figure quasiment jamais dans le palmarès des villes mondiales[13]. Pourtant, elles ont su se faire une place dans le système des villes, en développant une symbolique forte, autour de la « Green city » et de la « Ville monde ».

« On sait à quelles conditions on ne pourra jamais avoir de développement : s'il n'y a pas d'eau, pas de route, pas d'électricité... Mais ce n'est pas parce qu'on a de l'eau, des routes, de l'électricité... qu'on a du développement » P.H. Deryck, économiste du développement.

Le développement n'a plus de bases clairement identifiées

Il ne s'agit pas seulement de développer un discours, une « marque » territoriale. Il s'agit de composer un territoire en élaborant un projet urbain, économique, culturel... cohérent et qui identifiera le territoire comme un lieu singulier.

Les grands projets urbains peuvent constituer un moyen dans cette singularisation (surtout en recourant aux « grands noms » de l'architecture mondiale), le changement de gouvernance dans l'immense majorité des cas en est un autre. Il s'agit de concerner le plus grand nombre d'acteurs possible.

De ce point de vue, un pas a été fait avec l'organisation au mois de mai 2011, d'une consultation des acteurs locaux sur la stratégie Mulhouse Alsace Eco 2020.

A LIRE :
(12) « Par train, autocar, auto... Quels liens entre la Région Mulhousienne et ses voisins proches ? », *AURM, 2011*
(13) « Bâle, une petite ville monde », *Raymond Woessner, UHA*

L'attractivité en question

La question que pose l'attractivité est celle, d'une part, de la capacité d'un territoire à retenir ses talents ; d'autre part, à en attirer de nouveaux. Qu'il s'agisse des entreprises ou de la population, on relève un déficit d'attractivité, avec des départs de population et d'établissements supérieurs aux arrivées. Le territoire s'appauvrit et les inégalités socio-spatiales se creusent.

UNE FAIBLE CAPACITE A RETENIR SA POPULATION

Le territoire perd ses talents

Le solde migratoire est déficitaire

Le solde migratoire est un bon indicateur de la capacité à retenir et attirer de la population.

Dans notre cas, le solde migratoire, mesuré au niveau de l'aire urbaine mulhousienne entre 2003 et 2008, est déficitaire de plus de cinq mille personnes. Témoin s'il en est d'une faible capacité à retenir la population et à en attirer de nouvelles. L'essentiel des flux concerne le territoire haut-rhinois. Les personnes quittent l'aire urbaine pour aller s'installer ailleurs dans le département, tandis que peu de personnes installées ailleurs dans le département sont tentées de rejoindre le territoire mulhousien. Une autre partie importante des migrations concerne les territoires extra-régionaux («ailleurs») où les flux s'équilibrent à peu près.

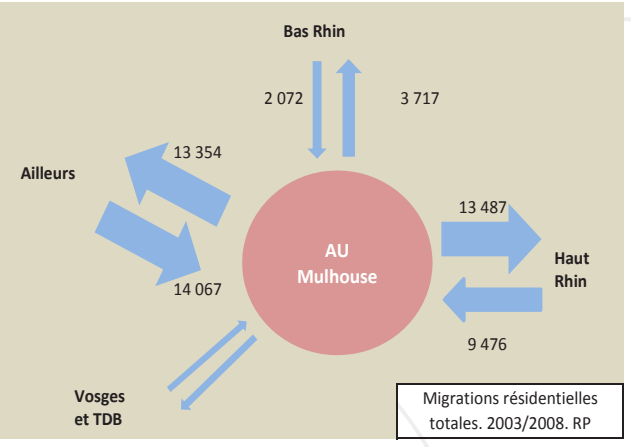

Migrations résidentielles totales. 2003/2008. RP

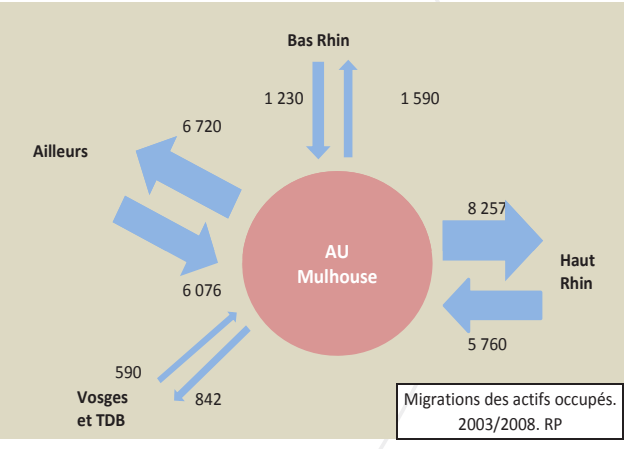

Migrations des actifs occupés. 2003/2008. RP

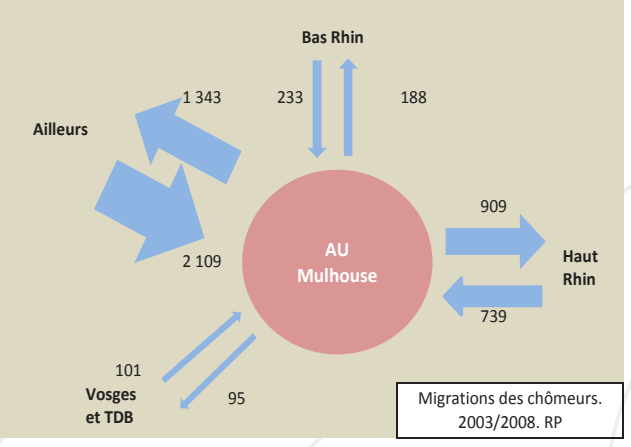

Migrations des chômeurs. 2003/2008. RP

Ces graphiques ont été établis à partir des mobilités résidentielles constatées au niveau des aires urbaines du département, entre elles et avec le reste du territoire. Il s'agit du cumul 2003 à 2008. (Source INSEE).
Pour l'aire urbaine de Mulhouse, les départs s'élèvent à 32 015, tandis que les arrivées ne se montent qu'à 26 751, soit un déficit migratoire de 5 264 personnes.
La majeure partie de ces mobilités (54% des sortants et 51% des sortants) est le fait d'actifs occupés qui peuvent soit choisir d'aller habiter en «deuxième couronne», à la campagne, tout en restant donc dans le département, soit engager une mobilité de longue distance. Concernant ces actifs, on relève un déficit de 3 753 personnes.
Les chômeurs ne représentent qu'une petite part des entrants comme des sortants (11,7% et 8%) mais on note qu'entre 2003 et 2008, l'excédent des entrées sur les sorties s'élève à 577.

L'attractivité est dirigée vers certains publics

Cet indicateur est d'autant plus alarmant que l'analyse montre que le déficit est particulièrement marqué pour les personnes actives occupées. En clair, les personnes qui ont un emploi sont plus nombreuses à quitter l'aire urbaine, qu'à y venir. Les ressources humaines du territoire s'appauvrissent donc.

Par contre, même si les volumes de personnes concernées sont faibles, de l'ordre de cinq cent de 2003 à 2008, le territoire est attractif pour les personnes en difficulté d'insertion professionnelle. Il y a plus de chômeurs qui rejoignent le territoire qu'il n'y en a à le quitter. Cet attrait du territoire pour des catégories de public en difficultés n'est pas propre à l'espace mulhousien. D'une manière générale, les villes continuent de concentrer l'emploi, elles ont donc un pouvoir attractif fort pour les personnes en recherche d'emploi qui savent pouvoir y trouver les structures d'appui nécessaires : agences d'intérim, associations d'insertion, organismes de formation... Mais se pose bien sûr pour les collectivités la question des coûts d'intervention auprès de ces publics.

Une attractivité très différenciée entre les communes

Toutes les communes ne sont pas concernées au même titre par ce manque d'attractivité. La carte (ci-dessous) montre que 4 communes (seulement) perdent au jeu des migrations résidentielles.

Elle montre également qu'être situé en première couronne urbaine ne condamne pas à une faible attractivité comme en témoignent les exemples de Kingersheim, Pfastatt etc.

Les communes les plus « périphériques » de la Région Mulhousienne se caractérisent par une assez faible attractivité. Mais ce qui est en jeu dans ce cas n'est pas leur attractivité réelle, mais les efforts réalisés par ces communes pour rester « des villages » et limiter l'apport de populations extérieures.

En quelque sorte, les politiques d'accueil de la population sont elles-mêmes des éléments de l'attractivité des territoires.

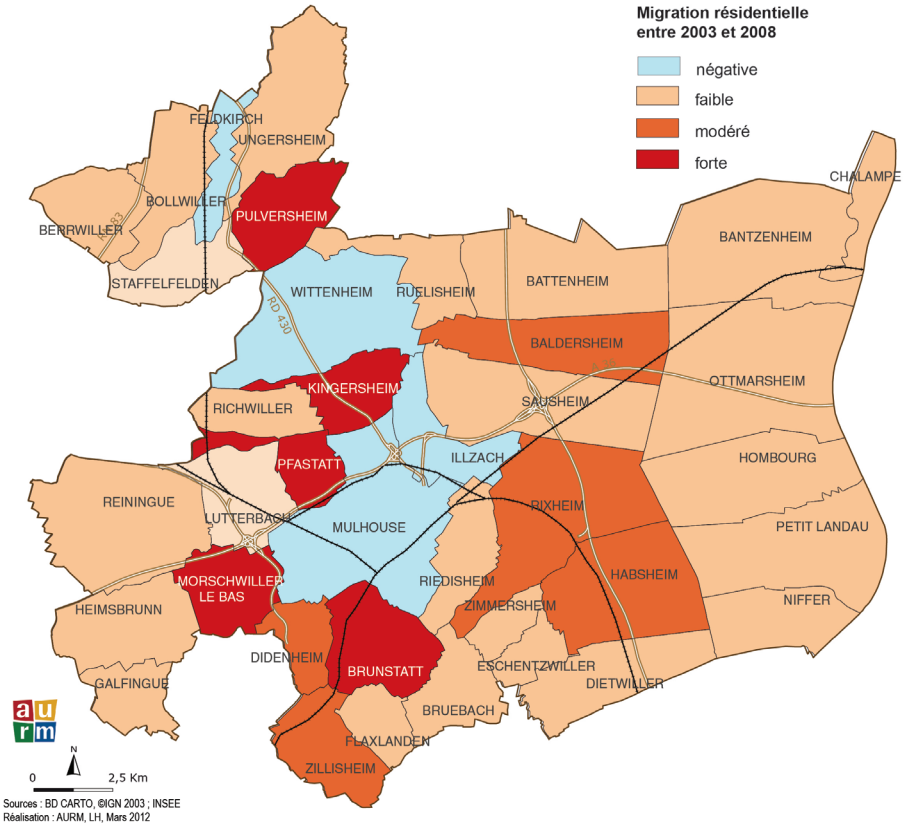

Cette carte a été établie à partir du différentiel entre la part que représente la commune dans le total des entrées et sa part dans le total des sorties. Les mobilités intra-communales étant exclues.
4 communes ont un différentiel négatif, elles représentent donc une plus grande part de sorties que d'entrées. En particulier Mulhouse où le différentiel atteint 19 points. 4 958 personnes viennent s'installer quand 9 938 en sortent. Pour les 3 autres communes, les différentiels comme les flux sont beaucoup plus réduits : 46 personnes à Feldkirch, 207 à Illzach et 114 à Wittenheim.
A l'opposé, toutes les communes de la seconde couronne ont une capacité à retenir leur population. 5 communes se distinguent avec une très forte capacité (score supérieur à 1) : Kingersheim et Pfastatt se distinguent avec des différentiels de 3,5 et 2,5 et des flux positifs de population de 920 et 644 personnes. L'attractivité modérée des communes est à mettre au compte de leur politique d'accueil de la population.

UNE FAIBLE CAPACITE A RETENIR SES ENTREPRISES

Plus de départs que d'arrivées

Un déficit de 88 établissements en 5 ans

Le cumul de 2006 à 2010 des arrivées et des départs d'établissements conduit à un solde négatif de 88 établissements. Le signe encourageant est que si le nombre de départs comme d'arrivées reste à un niveau élevé en 2009 et 2010, le solde est quasiment nul. Ce qui signifie que, pour ces deux années, le territoire ne se montre pas capable de retenir ses établissements, mais qu'il s'avère à même d'en attirer davantage que dans les années précédentes.

A ces mobilités entre la Région Mulhousienne et l'extérieur, s'ajoutent 1 625 établissements qui ont changé d'implantation au sein de la Région Mulhousienne, ce qui traduit peut-être une certaine insatisfaction ressentie par les entreprises quant à leur localisation.

Départs et arrivées d'établissements dans la Région Mulhousienne de 2006 à 2010. *Source REE-INSEE*

	2006	2007	2008	2009	2010
Départs	114	123	122	91	115
Arrivées	82	88	99	89	119
Solde	-32	-35	-23	-2	4

Les transferts d'établissements de 2006 à 2010. *Source REE-INSEE*

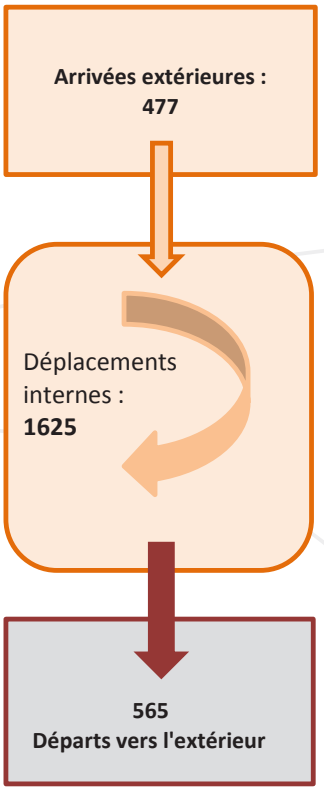

Il s'agit d'établissements qui existaient hors de la Région Mulhousienne et qui sont venus s'y installer ou, a contrario, d'établissements qui existaient dans la Région Mulhousienne et qui l'ont quittée.
Au centre du graphique, les mobilités internes à la Région Mulhousienne, qui représentent 61% des mobilités constatées.

Le commerce et les activités de transport / logistique particulièrement déficitaires

Tous les secteurs sont globalement déficitaires mais il ressort d'une analyse plus détaillée que :

• Le commerce est l'activité qui perd le plus d'établissements : 48 entre 2006 et 2010

• La baisse du nombre d'établissements de services aux entreprises, s'explique par la perte des 15 structures ayant une activité liée au transport et à la logistique. Les autres activités comme les services d'information et de communication, les activités spécialisées scientifiques et techniques ou encore les activités de soutien aux entreprises sont au contraire bénéficiaires (+8 entreprises). Ce qui constitue plutôt une « bonne nouvelle » dans la mesure où ces activités de services aux entreprises constituent la trame d'un

Les transferts d'établissements de 2006 à 2010 par grands types d'activités. *Source REE-INSEE*

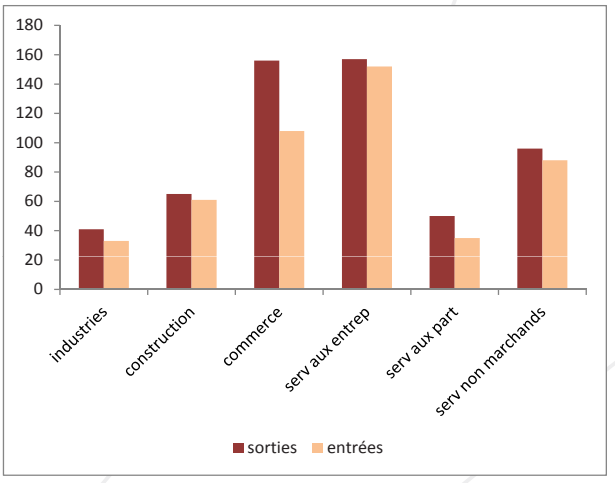

tissu économique attractif. Cela vient en partie compenser les pertes constatées plus haut (chapitre 1).

• Dans le domaine des services aux particuliers, les activités immobilières ont perdu 15 établissements et enfin, dans les services non marchands, les pertes sont liées aux « autres activités de service ».

Pour expliquer cette relativement faible attractivité, plusieurs facteurs peuvent être mis en avant. Par exemple, en ce qui concerne les activités de commerce, une certaine saturation du territoire périphérique peut expliquer que certains commerçants aillent tenter leur chance dans des territoires où ces activités sont moins développées.

D'une manière plus générale, les conditions de l'accueil des entreprises jouent dans l'attractivité du territoire puis dans sa capacité à retenir les entreprises. Dans le cas de la Région Mulhousienne, l'offre foncière et immobilière souffre d'un manque de lisibilité. Il y a un foisonnement de zones d'activités qui ont souvent une certaine ancienneté voire sont pour le moins arrivées à maturité.

Il n'y a aucune politique cohérente, d'ensemble, de promotion de ces zones, tout comme il n'y a aucune politique d'animation économique du territoire qui serait de nature à renforcer l'adhésion des chefs d'entreprise.

Les zones d'activités dans la Région Mulhousienne (2011)

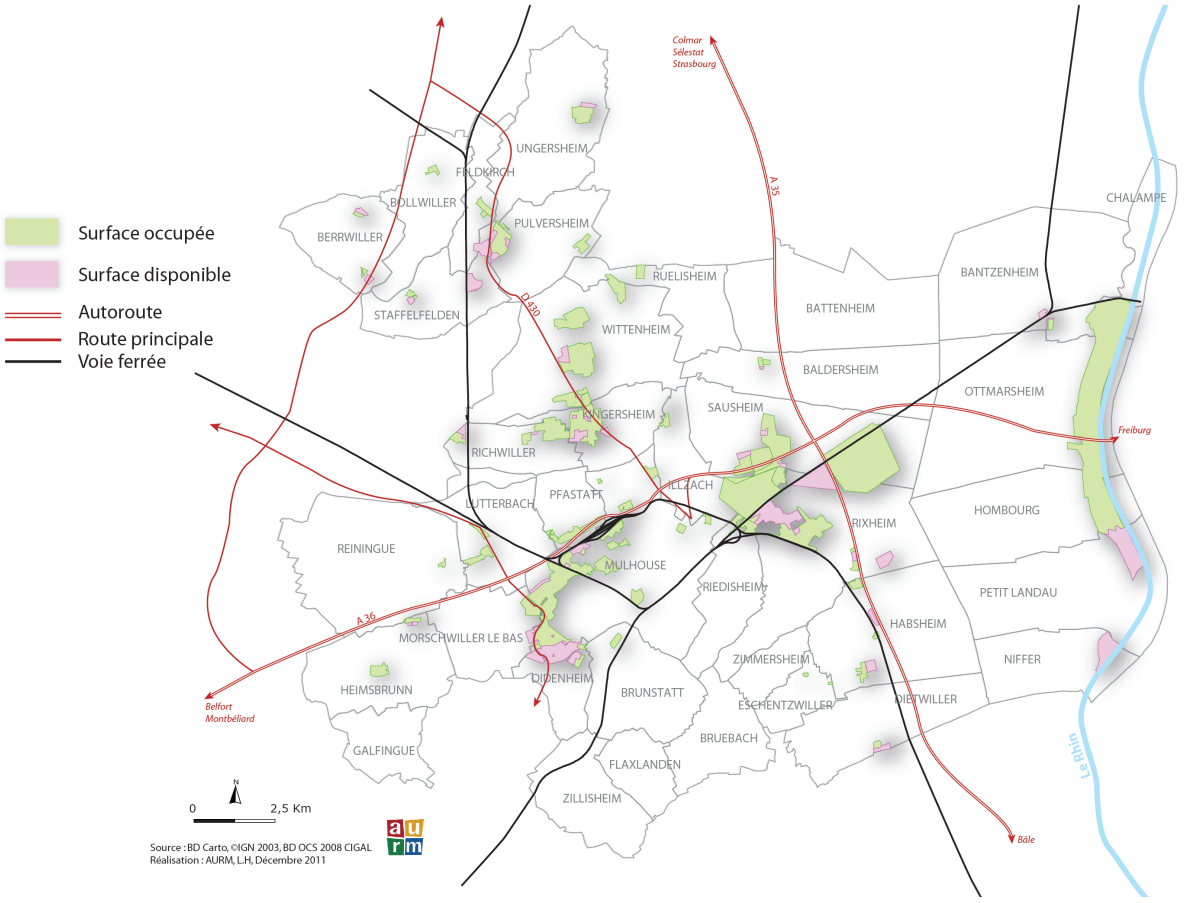

DEUX CONSEQUENCES

Le fait que le territoire, pris dans son ensemble, ne soit pas capable de suffisamment retenir sa population et ses entreprises témoigne de sa capacité insuffisante à répondre aux besoins de ses acteurs. Mais cela a des conséquences tant sur les ressources mobilisables que sur l'organisation du territoire, qui à leur tour jouent en défaveur de l'attractivité du territoire.

Un territoire qui s'appauvrit

Moins de foyers fiscaux imposables

En 2009, la part des foyers fiscaux imposables est plus faible qu'en France, avec 53,8% de foyers imposables contre 53,5%. Cela traduit un niveau de revenu moindre.

La situation se dégrade

En effet, en 2006, la part des foyers fiscaux imposables dans la Région Mulhousienne était largement supérieure à celle de la France : 55,1% contre 53,6%. Mais, d'année en année, l'écart s'est réduit jusqu'à ce que la situation locale soit moins bonne.

Les inégalités s'accroissent entre communes

Les écarts entre communes constitutives de la Région Mulhousienne s'accroissent du point de vue des ressources dont disposent les habitants.

Parmi les 7 communes qui avaient une part de foyers imposables inférieure à la moyenne en 2006, une seule a vu sa situation s'améliorer. Soit 15% de chances de voir sa situation s'améliorer quand elle était défavorable.

Parmi les 9 qui étaient dans la moyenne, 3 ont vu leur situation s'améliorer. Soit 33% de chances de voir sa situation s'améliorer quand elle était moyenne.

Enfin, parmi les 22 communes qui avaient une plus forte part de foyers imposables, 10 ont vu leur situation s'améliorer. Soit 45% de chances d'amélioration.

Part des foyers fiscaux imposables de 2006 à 2009, dans la région mulhousienne et en France. *Source INSEE*

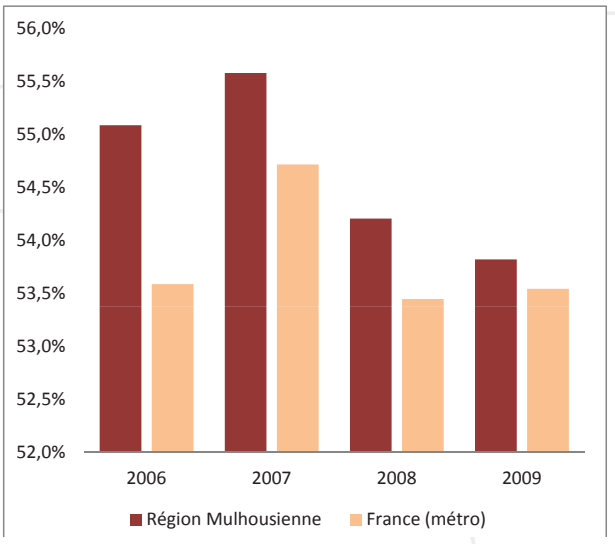

Le rebond de l'économie entre 2006 et 2007 a moins profité à la Région Mulhousienne. La croissance de la part des foyers fiscaux imposables n'est que de 0,5 point alors qu'elle est de 1,1 point en France. Dans la période de ralentissement qui va suivre, la part des foyers imposables dans la région a perdu 1,8 points alors qu'elle n'a baissé que de 1,2 point en France.

Autrement dit, il existe une sorte de cercle vicieux qui fait que les territoires les mieux dotés voient leur situation se renforcer et ceux ayant le plus de difficultés voient leurs difficultés se renforcer.

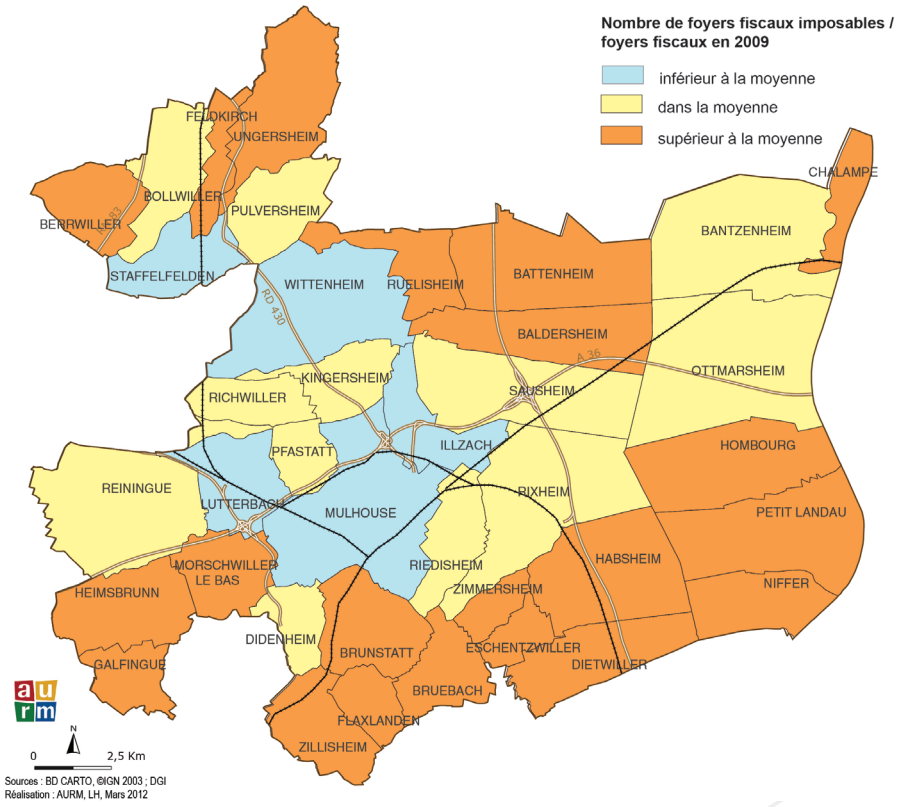

Cette carte a été établie à partir du pourcentage de foyers fiscaux imposables dans chaque commune. Est dit supérieur ou inférieur à la moyenne un taux de foyers fiscaux supérieur ou inférieur à la moyenne, majorée ou minorée de l'écart moyen à la moyenne.

Un territoire clivé

Une répartition socio-spatiale inégalitaire

La croissance relativement forte du nombre de chefs d'entreprises et de cadres a déjà été soulignée. Dans le même temps, la progression du nombre d'ouvriers et d'employés étant plus faible que la croissance de la population de la Région Mulhousienne, ceux-ci voient leur part relative se réduire. L'évolution est donc de même nature que celle constatée d'une manière générale dans les agglomérations.

Néanmoins, ces données n'informent en rien sur la répartition spatiale des différentes catégories sociales. Celle-ci se révèle très différenciée[14].

Certaines communes se trouvent être très ouvrières. Il s'agit de Mulhouse et des communes du bassin potassique ainsi que les communes de la communauté Porte de France Rhin Sud, à l'est du territoire. D'autres, plutôt situées au sud de l'agglomération, sont quant à elles très spécialisées dans les cadres et autres CSP+.

Une métropole mulhousienne ?

La question que pose cette répartition sociale de la population peut bien sûr se dire en termes de mixité sociale. Au-delà, la capacité de la ville centre à organiser son espace peut être interrogée. Car l'une des caractéristiques des métropoles est justement une forte capacité d'organisation de leur territoire.

Evolution des catégories sociales «supérieures», des «ouvriers et employés» et «autres» entre 1999 et 2008.
Source INSEE, RP 2008

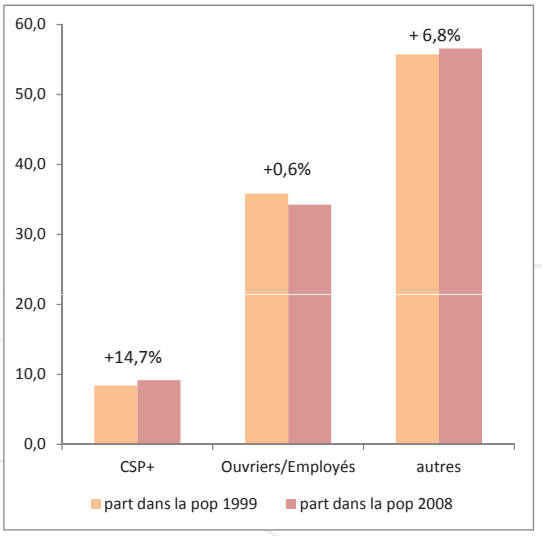

Le nombre de personnes appartenant à la catégorie « CSP+ » a augmenté de 14,7% entre 1999 et 2008 et celui des ouvriers et employés de 0,6%. Comme dans le même temps, la population de la Région Mulhousienne a crû de 5,3%, le poids relatif des catégories socioprofessionnelles s'est modifié. Les « CSP+ » qui représentaient 8,4% de la population en représentent maintenant 9,2% et les ouvriers qui pesaient 35,8% ne correspondent plus qu'à 34,3% de la population.

A LIRE :
[14] «Observation sociale des territoires : analyse des spécialisations territoriales et cohésion sociale en Alsace», *ADEUS/AURM, 2010.*

La répartition spatiale des catégories sociales : « les CSP+ » et les « employés-ouvriers »

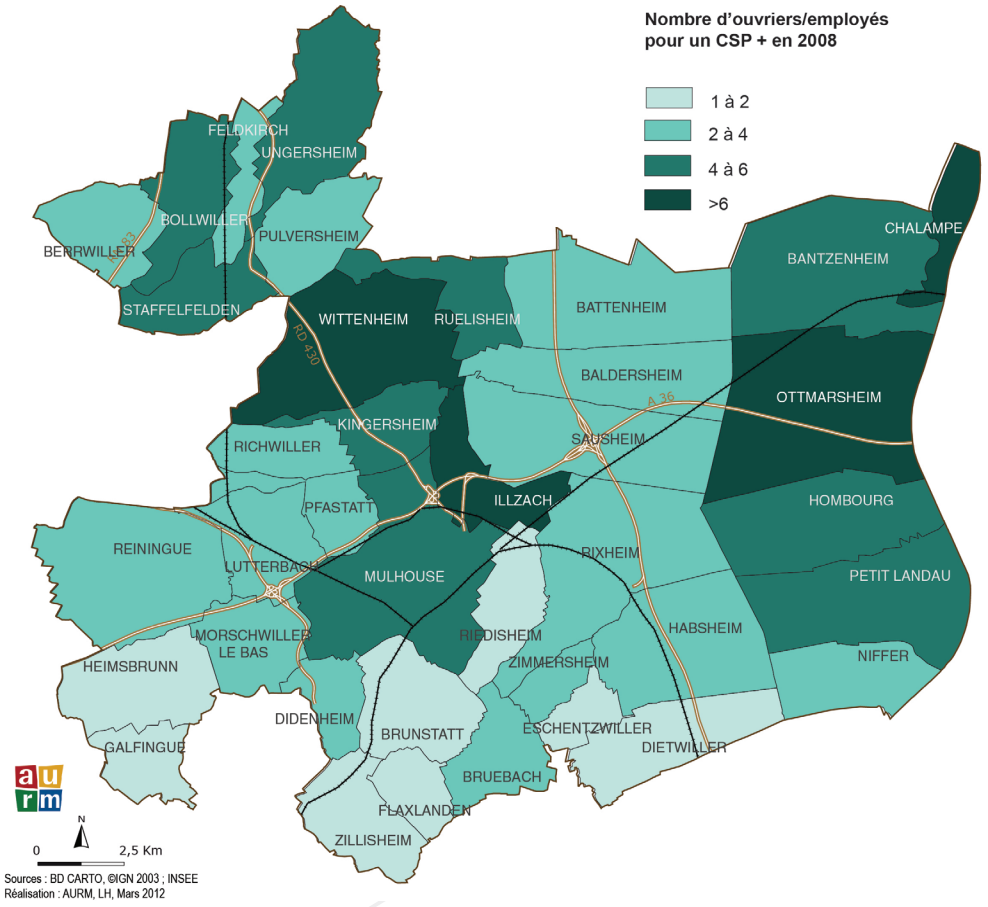

Les communes qui présentent les plus faibles ratios ouvriers et employés / artisans, commerçants, chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures (dites CSP+) ont toutes pour caractéristiques d'avoir les plus faibles pourcentages d'employés et d'ouvriers dans leur population et le plus fort taux de CSP+. L'exemple extrême est Zimmersheim qui a 18,5% de CSP+ et 19,34% d'employés et d'ouvriers alors que la moyenne du territoire s'établit à 9,2% et 34,26%.
A l'inverse, les communes qui ont les ratios les plus élevés comme Chalampé (10,9) sont les communes qui ont des taux d'ouvriers et d'employés très supérieurs à la moyenne et des taux de cadres très inférieurs. Pour Chalampé, ces taux sont de 3,8% et 41,53%. C'est également valable pour Illzach, Ottmarsheim et Wittenheim.

Synthèse et conclusion

A NOUVELLE ECONOMIE, NOUVEAUX ENJEUX

Favoriser le développement de l'innovation

Pour mettre en oeuvre les conditions pour que les entreprises locales puissent se développer et créer de l'emploi de qualité

S'il n'appartient pas aux institutions publiques de créer de l'emploi, il leur revient de mettre en œuvre les conditions pour que les entreprises puissent se développer et créer de l'emploi de qualité. A cette fin, plusieurs pistes peuvent être suivies.

• **Continuer à soutenir les pôles de compétence et de compétitivité** présents sur le territoire car ils constituent un vecteur d'image et mettent à disposition de l'ensemble du tissu économique des savoir-faire. Il est souhaitable que les pôles participent davantage à la sensibilisation de l'ensemble des entreprises à l'importance de l'innovation.

• **Les activités liées aux TIC, qui ont connu une croissance de leurs effectifs, pourraient être soutenues** par la commande publique d'applications spécifiques à la gestion urbaine, à l'image des relations entre le Karlsruher Institut für Technology et la ville de Karlsruhe ou encore du développement d'une application permettant de payer le parcmètre avec le téléphone portable qui participe du renouvellement de l'image de Mulhouse. Outre l'appui à la recherche, cette politique contribue à promouvoir une image innovatrice du territoire.

• **L'internationalisation des réseaux de recherche (subvention de missions et colloques) pourrait être accrue**. Plus généralement, la question des retombées locales (en termes d'emplois notamment) de la recherche ne doit pas être le seul considérant de l'évaluation des politiques de soutien, qui doit aussi inclure la question du positionnement de la R&D locale dans les réseaux nationaux et internationaux.

• Par ailleurs, **les liens entre monde de la recherche et monde de l'entreprise méritent d'être encore développés**. Plusieurs lieux complémentaires entre eux (LAMIE, la Fabrique etc.) ont été créés pour faciliter la mise en relation des entreprises et des chercheurs. Il faut toutefois aller au-delà des infrastructures matérielles ; les interfaces humaines doivent être développées. Leur action consisterait par exemple à identifier les applications possibles des recherches et à trouver dans les entreprises, les projets ou idées qui dorment, faute de savoir où s'adresser pour trouver des solutions.

Pour soutenir les entreprises existantes et faciliter leur développement

• Sachant, d'une part, que la création d'emploi est essentiellement le fait des PME et que la stratégie est plutôt orientée vers le développement endogène ; d'autre part que le nombre d'entreprises de taille moyenne est en baisse, il convient de recenser l'ensemble des entreprises d'une « certaine taille » et d'**organiser les assises de la PME** afin de faire ressortir les potentiels de ces entreprises et les problèmes auxquels elles sont confrontées.

• Néanmoins, l'innovation n'est pas l'apanage des hautes technologies mais constitue la condition de survie des activités de moyenne voire de basse technologie qui ont besoin de se repositionner. **Une attention particulière mériterait d'être portée au secteur de la fabrication d'équipements industriels** qui a constitué un fleuron de l'économie locale et qui est en voie de perdition

Renforcer la gouvernance économique

Pour mieux anticiper les nouveaux besoins des entreprises et sécuriser les parcours professionnels

• En coopération avec les OPCA et les organisations patronales, **inciter les entreprises à davantage recourir à la formation des salariés les moins qualifiés** en développant de « nouvelles » formes d'accès à la qualification telles que les CAP par unités capitalisables qui permettent de construire des parcours qualifiants progressifs.

• Procéder (grâce à un travail conjoint avec les organisations professionnelles, la Banque de France etc) à un repérage des secteurs et des entreprises susceptibles de connaître des difficultés et engager avec elles des **programmes de formation afin d'éviter d'avoir à gérer à chaud** les plans de « sauvegarde de l'emploi ».

L'analyse du marché du travail montre que même si le stock d'emploi se réduit dans l'industrie, les entreprises embauchent chaque année un volume de personnes non négligeable, pour lequel elles peuvent rencontrer des difficultés de recrutement.

• S'appuyer sur des dispositifs innovants comme Transvers'Al pour **mener avec les principales branches employeuses (chimie...) de la région mulhousienne une analyse prospective du travail** qui pourrait constituer la base d'un complément de formation ou d'une formation pour des actifs n'ayant pas un niveau de qualification suffisant. L'exemple de la soudure, dans le Gard, il y a quelques années, montre tout l'intérêt d'une démarche concertée entre établissements scolaires, centres de formation professionnelle, branches, Pôle emploi...

• Le même type de travail d'**identification des compétences liées aux postes de travail dans les entreprises allemandes**, qui sont en manque de main d'oeuvre, mériterait être approfondi.

• Les agences d'intérim ont mis en place des dispositifs de formation du personnel intérimaire qui peinent à se remplir. **Un travail conjoint avec les principaux employeurs de main d'oeuvre intérimaire pourrait être engagé** pour former ces personnels de telle sorte qu'ils développent des compétences transversales et puissent sécuriser leur parcours.

Pour entrer dans l'économie de la connaissance

La formation de la population et des jeunes en particulier constitue un impératif. Trop de jeunes quittent le système éducatif sans diplôme et le niveau de qualification est bas.

• **Sensibiliser les jeunes et leur famille,** dès le niveau du collège, à la nécessité de se former et de viser à minima le niveau Bac.

• **Une action d'information spécifique en direction des jeunes filles concernant leur orientation** pourrait être envisagée. Elles obtiennent en effet en général de meilleurs résultats que les garçons dans les matières scientifiques, mais sont moins nombreuses à s'orienter dans ces carrières, au profit de métiers peu porteurs.

• **L'accroissement du nombre de classes bilingues** pourrait en outre être envisagé.

• **Agir pour le développement d'une culture scientifique et technique.** Un appel à projet pourrait être lancé afin que les associations d'éducation populaire ou périscolaires développent des actions favorisant la découverte scientifique et technique au travers de pratiques expérimentales.

• De même, dans les écoles, **les classes de type « main à la pâte » pourraient être développées**.

Ces deux derniers points s'appuient sur le constat réalisé par Kolb et Fry suivant lequel les systèmes éducatifs privilégient généralement une forme d'apprentissage, très formel et donc une forme «d'intelligence». Ce qui est générateur d'echec scolaire.

Prendre en compte les autres modes de fonctionnement cognitifs, plus axés sur la pratique, la réalisation, permet de limiter ces échecs. De nouvelles méthodes pédagogiques mériteraient d'être testées pour tenir compte des caractéristiques d'une partie du public jeune local.

Organiser le territoire économique pour le rendre lisible

Pour densifier les liens entre les entreprises locales et créer de nouvelles synergies

Il n'est plus possible de se contenter de mettre à disposition des locaux ou des terrains à disposition des entreprises. Les observatoires du tissu économique et des ZAE en particulier sont utiles, mais au-delà, **le territoire attend une véritable animation économique**. Cela pourrait passer par des actions telles que :

• **Organisation d'un salon professionnel uniquement destiné aux entreprises locales** qui viendraient présenter leurs produits. Trop souvent les entreprises locales ne se connaissent pas, il s'agit donc de faciliter cette rencontre de professionnels et d'accroître les liens économiques entre entreprises. Trop souvent, elles vont chercher ailleurs ce qui peut être produit sur le territoire de proximité.

• **Création d'un « Parc d'Activité Virtuel»**, reposant sur l'adhésion volontaire, où chaque membre présenterait ses produits et savoir-faire, son portefeuille de compétences, ses projets et recherches de partenaires.

Les deux points qui précèdent visent à développer des réseaux locaux ou, si l'on préfère, à encourager l'émergence d'un système productif local.

Pour augmenter l'attractivité des zones d'activités

• La plupart des zones d'activités sont arrivées à maturité. Il s'agit de **hiérarchiser ces zones sur des critères objectifs, d'engager des actions de requalification profonde** pour accroître la lisibilité et l'attractivité de l'offre. Il ne s'agit pas seulement de « toiletter » ces zones, mais d'engager une politique de long terme visant à opérer autant que nécessaire des regroupements pertinents d'activités et d'entreprises.

• Un service spécifique devrait être en capacité de **suivre, gérer et animer dans la durée les parcs d'activités** du territoire et de **proposer une politique de marketing de ces espaces** économiques prioritaires.

• Pour éviter la concurrence entre espaces économiques, il convient de **bien réfléchir aux types d'entreprises que l'on souhaite voir s'installer dans tel ou tel endroit et tout particulièrement en ZFU ou en dehors des centre villes et centres bourgs**. Un premier pas a été réalisé avec la mise en place d'une charte de développement commercial qui n'aborde cependant pas tous les aspects du développement commercial. A titre d'exemple, les activités de services et surtout celles à destination du public devraient être incitées à rester en centre-ville.

• Pour ce faire, **une politique de préemption des locaux tertiaires vacants** pourrait être mise en œuvre de manière à proposer des locaux attractifs et aux normes, tout particulièrement dans les centres villes.

Cette mesure concourrait également à ce qu'une certaine mixité sociale perdure, notamment dans la ville centre. Les facteurs d'attractivité ont changé, ne se réduisent plus aux ressources physiques disponibles ici ou là. La qualité de vie, les ambiances urbaines, la mixité des populations constituent des facteurs importants de l'attractivité. A cet égard, le fait que la ville et l'agglomération de Mulhouse ne répondent pas au modèle classique de la ville ceinturée par ses « banlieues » peut constituer une réelle opportunité, dès lors que la recherche de mixité est un objectif permanent des politiques de réhabilitation urbaine.

Développer l'économie résidentielle

L'un des enjeux est d'**accompagner le passage vers une économie davantage résidentielle**. Un rééquilibrage entre productif et résidentiel peut être recherché, ce qui signifie qu'une réflexion sur la nature des activités productives recherchées et leur localisation doit être menée pour éviter la poursuite d'objectifs contradictoires.

Quelques pistes peuvent être rapidement envisagées pour parvenir à ce renforcement de l'économie résidentielle :

Pour développer l'attractivité touristique

• **Développer l'attractivité touristique** pour capter les revenus des touristes. L'Office du Tourisme de Mulhouse s'y emploie, mais il faut insister sur le fait qu'en l'état des choses et de la culture locale, la mise en oeuvre d'une politique touristique ambitieuse se heurte à une certaine inertie des prestataires de services et des commerces locaux qui sont fermés aux moments (dimanche) ou aux horaires (après 19 heures) où les touristes sont le plus susceptibles d'être présents. La réflexion devra porter sur la façon de faire évoluer le droit local comme les comportements.

• Il y a donc en amont d'une politique touristique, un travail à entreprendre avec les acteurs locaux (commerçants, cafetiers, restaurateurs...) pour que **l'offre commerciale et servicielle soit étendue**.

De manière plus générale, l'intérêt des monopoles commerciaux du centre-ville qui maintiennent une offre peu diversifiée et à des niveaux de prix beaucoup trop élevés pourrait être questionné.

Pour développer une offre commerciale et servicielle de qualité

• **Le développement du commerce doit être recherché dans l'ensemble du tissu urbain**, de telle sorte que les quartiers soient de réels lieux de vie. Le travail initié sur l'avenur Briand pourrait être élargi à l'ensemble du tissu urbain et le périmètre du Manager du commerce étendu. Dans cette optique, la construction de quartiers nouveaux ou la réalisation de travaux de requalification d'envergure dans les quartiers pourraient envisager systématiquement la création de commerces.

Evolution en base 100 des effectifs des sphères productive, résidentielle et publique, Région Mulhousienne et Alsace.
Source INSEE CLAP

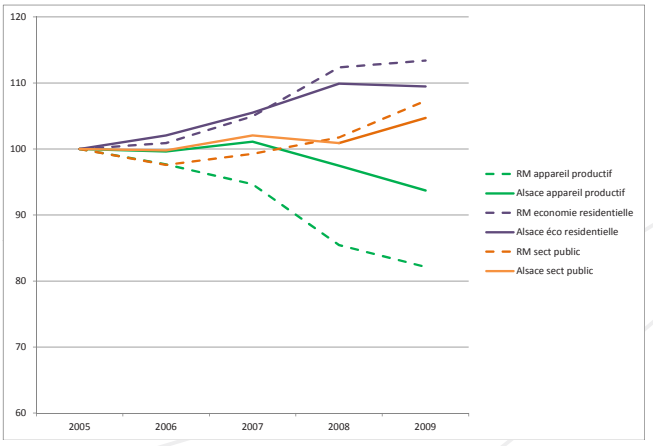

L'agglomération de Mulhouse, comparée à d'autres agglomérations proches, garde un profil nettement plus axé sur les emplois productifs que sur les emplois résidentiels. Néanmoins, les évolutions des différentes sphères font apparaître un net mouvement vers une résidentialisation de l'économie.
La croissance de l'emploi public dans la Région et l'agglomération se fait quasiment au même rythme : +5 et 7% entre 2005 et 2009. La part de l'emploi productif baisse dans les deux territoires, mais à un ryhtme beaucoup plus rapide dans l'agglomération : -18 contre -6%. Enfin, l'emploi résidentiel croît légèrement plus fortement dans l'agglomération : +13% contre +10%.

• **Développer une offre commerciale de haute qualité** pour que les habitants des territoires alentours viennent dépenser leur revenu sur le territoire. De ce point de vue, les travaux réalisés dans le cadre de l'Atelier National sur les zones d'activités commerciales du Pôle 430 et de Kaligone sont d'un grand intérêt. Ils fournissent la trame précise d'un ensemble de travaux de requalification profonde de ces espaces qu'il est impératif de mettre en oeuvre rapidement.

Pour attirer de nouveaux habitants

• Attirer de nouveaux habitants pour que leurs revenus alimentent l'économie locale, ce qui passe le plus souvent par le **développement d'une qualité de vie accrue, d'une politique culturelle plus ambitieuse, le développement d'ambiances urbaines**... L'attrait des talents est corrélé avec le développement du territoire mais cela requiert que la ville se singularise.

• **Recenser de manière exhaustive les acteurs dans le milieu associatif, culturel, artistique et patrimonial**, et analyser les offres de services de chacun.

L'idée est ici qu'il existe beaucoup d'offres non coordonnées, qui restent locales et ne servent pas la politique d'attractivité du territoire. **Une évaluation partagée des actions menées** par chacun des acteurs pourrait viser à **définir le potentiel de montée en généralité** des actions afin que le territoire propose en permanence une offre culturelle de haut niveau.

• Le patrimoine culturel et architectural est insuffisamment mis en valeur. Trop souvent, malgré des efforts certains, les musées en restent à faire payer un droit de regard.

Une politique d'animation patrimoniale pourrait s'y substituer. A titre d'exemple, le balisage des lieux architecturaux de la ville pourrait donner lieu à une application mobile où le promeneur recevrait de l'information sur son mobile sur le site où il se trouve.

DÉVELOPPER
ANIMER
CONTRIBUER
RÉDUIRE
ACCUEILLIR

Maison de l'Emploi et de la Formation
du Pays de la Région Mulhousienne

aurm
AGENCE D'URBANISME DE LA REGION MULHOUSIENNE